LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

ÉTATS GÉNÉRAUX

La Liberté fait un tour d'horizon des anciens États généraux de 1987 afin de mieux comprendre et appréhender ceux qui seront peut-être votés à la réunion annuelle de la Société franco-manitobaine le 24 octobre prochain.

A3

ACTUEL

POLITIQUE FÉDÉRALE

La Franco-Manitobaine Natalie Courcelles Beaudry se présente comme candidate néodémocrate dans l'ancienne circonscription de Vic Toews, Provencher. Le bilan qu'elle fait du bilinguisme sous Harper est clair.

A7

ÉCONOMIE

FOSSE AUX LION$

La jeune styliste Andréanne Dandenneau a remporté le concours du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba. Elle était en lice contre trois autres entrepreneurs francophones.

A13

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
1,10 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 100 N° 28 • DU 23 AU 29 OCTOBRE 2013
SAINT-BONIFACE

La Vérendrye et les Cris



photo : Daniel Bahuaud

La Compagnie de La Vérendrye, qui fait de la reconstitution historique, a embarqué dans un nouveau projet éducatif : réaliser un court-métrage qui racontera la construction du Fort Rouge en 1738 par l'explorateur français La Vérendrye. Le capitaine de la Compagnie, Michel Loiselle (à gauche) est allé chercher le professeur à l'Université du Manitoba, Ken Paupanekis (à droite) afin d'avoir un Autochtone qui parle le cri couramment. Ce professeur espère, par le biais de ce court-métrage, pouvoir susciter l'intérêt des plus jeunes pour sa langue maternelle. **| Page B1.**

Citation DE LA SEMAINE

« Les étudiants de l'Université du Manitoba qui suivent mon cours éprouvent parfois de la honte de ne pas pouvoir s'exprimer dans la langue de leurs ancêtres. »

Le professeur Ken Paupanekis campe un chef autochtone dans le film en cours de réalisation sur la construction du Fort Rouge en 1738 par La Vérendrye. **| Page B1.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RÉCIPIENDAIRE DU CAPOT BLEU 2013

The Chamber — The Winnipeg Chamber of Commerce — RÉCIPIENDAIRE DU PRIX Spirit of Winnipeg

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE du Canada — LAURÉAT DU PRIX Boréal 2013

Le SOMMAIRE



photo : Manon Bachelot

Deux entreprises francophones récompensées

La Chambre de commerce du Manitoba a remis ses MBiz Awards pour l'année 2013, le 17 octobre dernier. Quinze entreprises manitobaines étaient nominées dans cinq catégories. Parmi elles, deux entreprises francophones. Toutes deux ont été récompensées par le jury.

HyLife s'est distinguée dans la section des grandes entreprises. Basée à La Broquerie, elle emploie 1 750 personnes à travers le monde. L'entreprise d'abattage et de vente de viande de porc réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 500 millions $. « Ce prix nous permet d'avoir une meilleure visibilité auprès du public manitobain », explique Claude Vielfaure, co-propriétaire d'HyLife. En effet les 75 % de la production de la société sont destinés à l'export.

Dans la catégorie des entreprises pérennes en milieu rural, Chabot Implements, spécialisée dans la vente de produits agricoles, a reçu la récompense. « Notre entreprise est née à Elie, il y a 78 ans, il y a trois générations. Aujourd'hui, notre chiffre d'affaires dépasse les 60 millions $ », explique Bernard Chabot, un des deux PDG de Chabot Implements qui emploie 80 personnes sur quatre sites, au Manitoba.

De gauche à droite, sur la photo, Corey Chabot, directeur du magasin de Steinbach, Gilles et Bernard Chabot, les deux propriétaires de Chabot Implements, lors de la réception de leur prix, jeudi 17 octobre.

ÉCONOMIE

Parenty Reitmeier reconnue

Reconnue pour la qualité de ses services, l'entreprise de traduction bonifacienne Parenty Reitmeier a remporté le prestigieux Prix de l'entrepreneur de l'année Ernst et Young.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

L'entreprise de traduction Parenty Reitmeier a reçu, le 17 octobre dernier à Calgary, le Prix Ernst et Young (EY) de l'entrepreneur de l'année pour la région des Prairies, dans la catégorie des services professionnels et financiers. Des dix entreprises manitobaines en lice, la firme bonifacienne était la seule à recevoir un prix.

« C'est un honneur singulier, lance le fondateur et président de Parenty Reitmeier, Jean-Pierre Parenty. Je suis très fier, et même un peu surpris. J'étais heureux d'avoir été tout simplement en lice. Mais gagner ce prix pour les prairies est un très grand compliment, et une reconnaissance de notre esprit d'entreprenariat. »

Fondée en 1992, Parenty Reitmeier traduit les manuels d'entretien, guides d'utilisateurs et autres documents pour une brochette de firmes internationales, y compris Honda, KIA et Harley-Davidson, sans parler des entreprises manitobaines Richardson International, les assurances Wawanesa et Princess Auto.

« Nous traduisons du matériel en plus de 100 langues, souligne Jean-Pierre Parenty. Quelque 75 traducteurs à temps plein travaillent pour nous à Saint-Boniface, et nous avons au-delà de 400 pigistes contractuels qui travaillent pour nous un peu partout au monde. »

En outre, Parenty Reitmeier prépare des vidéos de formation professionnelle pour les employés des entreprises clientes. L'entreprise a un chiffre d'affaires annuel d'environ 8 millions $.

« Je crois que c'est notre habileté d'avoir créé quelque chose d'important avec rien qui nous a valu le Prix EY de l'entrepreneur de l'année, estime Jean-Pierre Parenty. En 1992, je n'imaginais pas que j'étais sur le point de fonder une entreprise de traduction. J'avais évolué dans l'industrie agro-alimentaire, ayant travaillé pour Cargill et à l'ancienne Bourse des grains de Winnipeg. Je cherchais une nouvelle orientation professionnelle, mais j'ignorais quel sentier emprunter.



photo : Gracieuseté Parenty Reitmeier

Jean-Pierre Parenty.

« Par un heureux hasard, un ami dans le domaine des grains voulait faire traduire des contrats à termes très spécialisés, poursuit-il. Sachant que j'étais francophone et que je connaissais son domaine, il m'a demandé de le faire. Je croyais que ce serait seulement quelques pages. Mais il m'a présenté une montagne de documents. Trois semaines plus tard, j'avais quelques sous dans la poche. Il était évident que la traduction offrait une opportunité professionnelle. Alors, en attendant un vrai job, je me suis mis à contacter des commerçants, pour voir s'ils auraient besoin de documents à traduire. »

Selon Jean-Pierre Parenty, les cinq premières années de l'entreprise étaient difficiles.

« La première année, je travaillais seul, indique-t-il. Au bout d'un an et demi, j'ai embauché une francophone, Diane Reitmeier. Elle m'a tellement appuyé, en organisant nos bureaux et en faisant la comptabilité, que je lui ai vendu une partie de l'entreprise, pour qu'elle devienne ma partenaire en affaires.

« Le plus difficile, c'était d'aller chercher des clients au-delà des limites de l'autoroute périphérique de Winnipeg, poursuit-il. Au début, à Toronto par exemple, on ne nous a pas pris au sérieux. Alors nous avons misé sur les États-Unis. Aujourd'hui, les trois quarts de nos clients sont américains. »

En effet, seulement 5 % des ventes de Parenty Reitmeier ont lieu au Manitoba. « Nous sommes allés chercher nos clients à Toronto, à New York et à Londres, précise-t-il. Et je suis convaincu qu'avec le nouvel Accord de libre-échange avec l'Union européenne, nous serons en mesure d'en obtenir encore bien plus. Plus les entreprises exportent et importent, mieux c'est pour nous.

« Tout cela n'aurait pas été possible sans notre équipe de tonnerre, conclut-il. J'ai réussi à m'entourer de personnes exceptionnelles. Et je suis fier de leurs services, ainsi que du fait que grâce à l'entreprise que j'ai créée, une vingtaine de nos employés francophones ont pu s'installer à Saint-Boniface, pour contribuer à l'économie locale et la communauté franco-manitobaine. C'est 20 familles de plus qui vivent chez nous. »

SCIENCES

Scientifiques en herbe, à vos outils

Les yeux rivés sur des microscopes à observer des cellules, les élèves de l'école Saint-Germain présents à l'inauguration du BIOLab jeunesse RBC du Centre de recherche de l'Hôpital de Saint-Boniface manifestent beaucoup d'intérêt pour la science.


Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Le Centre de recherche de l'Hôpital de Saint-Boniface ouvre ses portes aux élèves. En présence du premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, un nouveau laboratoire entièrement dédié à l'apprentissage scientifique chez les jeunes, le BIOLab Jeunesse RBC, a été inauguré le 17 octobre.

D'une superficie de 300 m2, ce laboratoire a pour vocation d'aider les élèves dans leur apprentissage de la science et de développer leur intérêt pour ce domaine. « C'est une chance exceptionnelle qui est offerte à tous les enfants du Manitoba, estime Greg Selinger.


photo : Wilgis Agossa
Le BIOLab Jeunesse RBC permettra aux élèves du Manitoba d'explorer les possibilités dans le domaine de la science. Sur la photo de gauche à droite : Kailyn Huppe et Abby Parsons.

« Ce nouveau laboratoire permettra aux étudiants d'explorer des possibilités intéressantes dans le domaine de la science et de la médecine, affirme-t-il. On a des futurs scientifiques parmi ces jeunes. »

Ce projet, unique au Canada a vu le jour grâce à un partenariat qui existait depuis 2005 entre le Centre de recherche en faveur de l'enseignement et des partenariats communautaires et la Division scolaire Louis-Riel (DSLR). En effet, les deux institutions collaboraient depuis quelques années dans le cadre du programme communautaire *It's All about Me*.

Ce programme avait pour but d'améliorer les connaissances des élèves dans les domaines de la science et de la santé. « On faisait les cours et les pratiques surtout dans les salles de classe », souligne le directeur général adjoint de la DSLR, Christian Michalik.

Mais avec un laboratoire, le projet devient encore plus intéressant pour les élèves. « C'est super de voir ce rêve se réaliser. Être dans un laboratoire, c'est plus vraisemblable pour les jeunes », ajoute-t-il.

Focus sur la science

Depuis la création du programme, des centaines de jeunes y participent chaque année. Ils font aussi bien de la théorie que de la pratique. « On étudie les cellules et on parle de certaines maladies, explique l'une des animatrices du programme, Meghan Kynoch.

« Les jeunes sont très capables. Ils sont très intéressés par tout ce qu'ils font à travers le programme surtout les expériences », ajoute-t-elle. En effet, les jeunes présents lors de l'inauguration du BIOLab Jeunesse RBC étaient aux anges en présence de tout l'équipement à leur portée.

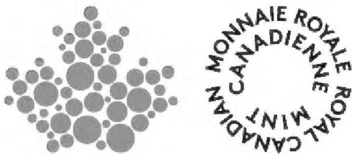
Dans leur blouse blanche, ils ne cachent pas leur joie. « C'est vraiment *cool* de regarder comment toutes les choses fonctionnent. Ce n'est pas du tout la même chose que ce qu'on faisait en classe. C'est plus intéressant », confie l'élève de l'école Saint-Germain, Joshua Ludwig.

« Je préfère être dans le laboratoire », ajoute une autre élève, Kailyn Huppe. « Ici, tu peux faire des choses et pas juste voir comme en classe », renchérit l'élève Abby Parsons.

D'ailleurs avec Kailyn Huppe, les deux s'exercent dans le laboratoire à prendre la tension de ceux qui le désirent tout en expliquant à leur patient du moment le fonctionnement de l'appareil. « J'aime beaucoup travailler ici. Je pense que je vais peut-être devenir docteur », affirme Kailyn Huppe.

Pour sa part, Joshua Ludwig n'est pas encore certain de son orientation professionnelle mais « j'aime vraiment ce qu'on fait dans le laboratoire », reconnaît-il. L'année dernière il avait déjà participé à plusieurs expériences dont certaines pourraient être répugnantes pour certains mais pas pour lui. « On a fait la dissection d'un cochon. C'était vraiment intéressant. On a pu voir les poumons et tout ce qu'il y a à l'intérieur », dit-il.

Le BIOLab Jeunesse RBC a coûté 900 000 $. Mais au-delà du prix, ce sont les nombreuses opportunités qu'il permettra aux jeunes d'avoir qui attirent l'attention. « Ces jeunes sont nos futurs scientifiques, médecins et autres professionnelles de la santé, souligne le président-directeur général de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface, Charles LaFlèche.



GRATITUDE GALA

Merci, Daniel!

Pour son engagement aux côtés de la communauté immigrante, le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher sera reconnu.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Le Gratitude Gala est à sa troisième édition. Cette année, le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher fait partie des récipiendaires. Il recevra son prix lors de la cérémonie de reconnaissance qui aura lieu le 26 octobre.

Ce gala a débuté sur l'initiative de certains nouveaux arrivants et réfugiés au Manitoba. « Ce n'est pas évident d'immigrer, affirme le fondateur du Gratitude Gala, Serge Kaptegaine. Quand on peut avoir des gens sur son chemin qui peuvent nous faciliter la tâche, c'est important de leur dire merci. »

Les prix du Gratitude Gala sont remis à des personnes « qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à l'épanouissement et à l'intégration des nouveaux arrivants ici », précise Serge Kaptegaine.

Chaque année, quatre catégories de prix sont remises. Il s'agit des prix Buntu, Malayika, Rafiki et Nyota. Pour sa part, Daniel Boucher, recevra le prix Buntu. Un mot sud-africain qui signifie « réunir tout le monde ensemble, explique Serge Kaptegaine.

« Ce prix est le plus important », ajoute-t-il. Il est attribué à des personnes qui ont fait une importante contribution pour faciliter et aider à l'accueil et l'intégration des réfugiés et nouveaux arrivants. « C'est vraiment un honneur pour moi! », souligne Daniel Boucher.

« Moi je ne connais pas Daniel Boucher mais on a entendu beaucoup d'éloges sur lui et surtout par rapport à son engament aux côtés des nouveaux arrivants », affirme Serge Kaptegaine. Dans sa catégorie, il y avait treize noms proposés et le comité en a choisi trois. »

Mais Daniel Boucher ne pense pas que le mérite lui revienne à lui tout seul. Surtout que son engagement s'est toujours fait sous la tutelle de la SFM. « C'est un effort collectif. C'est un prix pour l'ensemble de la communauté », ajoute-t-il.

Par ailleurs, ce n'est pas le moment de dormir sur ses lauriers. « Le travail n'est pas terminé. On a besoin des nouveaux arrivants mais ce qu'on cherche encore plus, c'est leur inclusion totale dans la communauté », renchérit Daniel Boucher.

Dans la même catégorie que lui, le chef de police de Winnipeg, Devon Clunis et le directeur exécutif de *All Good Events* seront aussi remerciés pour leur engagement.



photo : Wilgis Agossa

Daniel Boucher est fier de faire partie des récipiendaires au Gratitude Gala qui aura lieu le 26 octobre.

Festival du Voyageur

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

AVIS DE CONVOCATION
Le jeudi 14 novembre 2013 à 17 h 30
Au bureau du Festival du Voyageur – 233, boul. Provencher

Tous les membres actifs du Festival du Voyageur inc. ont droit de vote. Les cartes de membres seront en vente à la porte au coût de cinq dollars (5 $) chacune.

MODIFICATION AUX ORDONNANCES
Le Festival du Voyageur inc. proposera les changements suivants aux règlements généraux :

3.02 Assemblée générale spéciale
Le conseil d'administration peut, selon les besoins, convoquer une assemblée générale spéciale et en fixer le lieu, la date et l'heure. Le président est alors tenu de convoquer cette assemblée et doit donner un préavis de vingt et un (21) jours aux membres. Le conseil d'administration doit procéder par résolution. L'avis de convocation doit énoncer le ou les objectifs de cette assemblée générale spéciale.

4.06 a) Président :
Le président est élu par à l'occasion d'une assemblée générale. Son mandat est de deux (2) ans consécutifs, après lequel sauf par exception et sur recommandation du conseil d'administration et ratifiée par les membres à l'assemblée générale son mandat peut être prolongé pour une année consécutive supplémentaire. Le mandat du président peut-être en plus des deux (2) mandats de trois (3) ans comme administrateur. Pour être éligible au poste de la présidence, un administrateur doit avoir siégé au conseil d'administration durant l'année précédente. Lorsque son mandat est terminé, il pourra se présenter aux élections du conseil d'administration après une absence de deux (2) ans.

4.06 b) Administrateurs:
Les membres du conseil d'administration sont élus à l'occasion d'une assemblée générale en vue de combler les vacances au sein du conseil d'administration. S'il se produit une vacance au cours de l'année, le conseil d'administration peut nommer un administrateur qu'il choisira parmi les membres actifs en règle pour combler cette vacance jusqu'à l'assemblée générale suivante. La période de temps auquel un administrateur nommé par le conseil d'administration siège pour combler une vacance ne compte pasenvers les deux (2) mandats de trois (3) ans permis aux administrateurs.

9.01 Modifications des ordonnances
Ces règlements généraux peuvent, au besoin, être modifiés par le conseil d'administration. Pour être valides, ces modifications doivent être adoptées par la majorité lors d'une assemblée générale spéciale dûment convoquée à cette fin, à condition d'un avis de vingt et un (21) jours.

Pour voir les règlements en vigueur, veuillez consulter notre site internet www.heho.ca. Veuillez confirmer votre présence en composant le (204) 237-7692 ou en envoyant un courriel à info@heho.ca avant le 12 novembre 2013.

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Andréanne, reine des lions

Le 16 octobre dernier a eu lieu la finale de la Fosse aux lion$ à l'Université de Saint-Boniface. Organisé par le CDEM, le concours a été remporté par Andréanne Dandeneau.


Thibault JOURDAN
presse1@la-liberte.mb.ca

Le combat a été féroce, mercredi 16 octobre, au centre étudiant Étienne Gaboury de l'Université de Saint-Boniface. Ce soir-là avait lieu la finale du concours de la Fosse aux lion$, organisé par le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM). À l'arrivée, c'est la lionne Andréanne Dandeneau qui a gagné, empochant au passage un chèque de 15 000 $, et plus de 4 000 $ en annonces dans *La Liberté*. Spécialisée dans le design et la manufacture de vêtements écologiques pour femme, sa griffe a convaincu le jury.



photo : Thibault Jourdan

Le projet d'Andréanne Dandeneau, à savoir la manufacture de vêtements écologiques pour femme, a convaincu le jury.

Environ 150 personnes avaient pris place dans l'arène pour voir s'affronter les quatre prétendants. Face à elle, Andréanne Dandeneau avait Philippe Dupuis, Mariam Doumbia et Grégory Pascal.

La soirée a été riche en émotions… et surtout en stress. Chaque candidat avait 10 minutes pour faire une présentation et convaincre le jury et le public, qui lui aussi pouvait voter. S'en suivait une période de questions de 10 minutes pendant lesquels les quatre juges, Denis Rémillard du Jardins St-Léon, la traductrice Carole Freynet-Gagné, le bâtisseur John Bockstael et Sophie Gaulin de *La Liberté*, testaient le sérieux et le potentiel du projet d'entreprise.

Tout le monde gagne

Les trois finalistes de cette troisième édition de la Fosse aux lion$ ont tous remporté 500 $, ainsi que l'appui du CDEM à travers du mentorat disponible tout au long de l'année.

« C'était une très belle expérience, a lancé Grégory Pascal, malgré sa défaite. Je n'ai pas de regrets, j'ai été en finale et je repars avec le soutien du CDEM. »

« Pour moi, ce soir, c'est une victoire peu importe le résultat », a affirmé Philippe Dupuis. Fondateur de be Inventors inc, une entreprise visant à aider les gens dans la réalisation et la fabrication de leur prototype, ainsi que dans leur projets de développement, il a terminé deuxième du concours.

« J'étais confiant dans mon discours, mais je savais qu'Andréanne avait fait une très bonne présentation. Je suis très fier pour elle! »

Libérée

« Je ressens la liberté! », s'est exclamée Mariam Doumbia à la fin de la compétition. La jeune femme a été la candidate la plus stressée lors de son passage devant le jury et sa prestation s'en est ressentie. C'était la première fois qu'elle parlait devant un public et cela l'a empêchée de dormir « pendant plusieurs jours ». « J'ai eu peur de la foule, analyse-t-elle. Cette soirée m'a apporté de l'expérience et la force de ne pas me décourager, d'aller au bout de mes rêves! »

De son côté Andréanne Dandeneau avoue que sa victoire est « une bonne surprise ». Celle qui a déjà fait des défilés de mode affirme qu'elle était « extrêmement nerveuse » et glisse, en souriant, que dans les défilés « on ne parle pas autant ».

Avec ses 15 000 $, la jeune femme envisage d'améliorer son infrastructure en optimisant son site Internet et en le faisant traduire en français afin de conquérir le marché québécois. Cela devrait l'aider à développer son commerce et augmenter son chiffre d'affaires. La gagnante de l'an dernier, Pierrette Sherwood, a, par exemple, multiplié le sien par trois depuis sa victoire.

« Ce que je retiendrai ce soir, c'est l'appui de la communauté et le fait que les juges ont cru en moi. Cela me donne confiance. Quand tu es entrepreneur, ce dont tu as besoin c'est l'appui de ta famille, de tes amis, de ta communauté », conclut Andréanne Dandeneau.







DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

DANS NOS ÉCOLES

École La Source

Le temps de la citrouille

Daniel BAHUAUD
Oak Lake



photo : Gracieuseté École La Source

Les élèves de la maternelle à la 2e année ont profité d'une belle journée d'automne pour faire une sortie au champ de citrouille d'Oak Lake.

C'est l'automne! Et pour fêter en grand l'arrivée de cette saison haute en couleurs, les 40 élèves de la maternelle à la 2e année de l'école La Source, ainsi que des enseignants et parents accompagnateurs, se sont rendu, le 17 octobre dernier, au champ de citrouilles du ruisseau Meandher, aux abords de la communauté d'Oak Lake.

Lors de la sortie, les jeunes ont pu s'amuser, en visitant une maison hantée et en parcourant un labyrinthe de maïs. De plus, ils ont entamé une promenade à cheval durant laquelle des guides francophones leur ont expliqué le cycle de croissance de la courge préférée des Canadiens.

« Nos jeunes élèves adorent les citrouilles, et la période d'anticipation qui précède l'Halloween, indique l'enseignante de la 2e année, Isabelle Vauzelle. Rien de mieux et de plus concret, donc, que d'intégrer la citrouille dans toutes les matières enseignées. »

Ainsi, depuis le début d'octobre, les jeunes élèves de l'école La Source ont entendu et rédiger des histoires de citrouilles dans leur cours de français. Ils ont pu compter, ou encore estimer une quantité donnée des graines de citrouille.

« En sciences de la nature, nous discutons du cycle de croissance de la citrouille, rappelle Isabelle Vauzelle. Dans mon jardin, j'ai fait grandir une citrouille pour chacun de mes élèves, ce qui leur a non seulement fourni une courge, mais m'a permis de parler du développement et de l'exploitation de la plante. Et puis, bien sûr, nous nous sommes amusés à les décorer, et à faire cuire leurs graines. La citrouille est un outil pédagogique idéal pour les enseignants de niveau élémentaire. »

École Taché

Deux pieds sur Terre?

Daniel BAHUAUD
Saint-Boniface



photo : Daniel Bahuaud

L'enseignante Diane Thuot-MacDonald et trois élèves de la 6e année de l'école Taché, Mathieu Chateauneuf, Brianne Gagne et Zeïnab Ouattara.

« Que fait-on des déchets humains et des déchets de nourriture lorsqu'on est dans l'espace? » Voilà la question qu'ont posée les 38 élèves de la 6e année de l'école Taché, le 16 octobre dernier, lors d'une téléconférence qui a réuni l'astronaute canadien, Chris Hadfield, et quelque 60 écoles du pays.

Intitulée ***La classe virtuelle du colonel Chris Hadfield***, la téléconférence de langue française était organisée par l'Office national du film, et a permis aux jeunes de l'école Taché d'en apprendre davantage sur l'exploration spatiale, ainsi que les bénéfices des recherches effectuées par les astronautes utilisant la Station spatiale internationale (SSI).

« C'était une expérience vraiment *cool*, lance l'élève, Mathieu Chateauneuf. Chris Hadfield a pris le temps de jaser avec nous, en communication directe. C'était un honneur. »

Sa camarade de classe, Brianne Gagne, est du même avis. « Ce que j'ai adoré de la conférence, c'était l'occasion d'entendre les réponses de Chris Hadfield à tellement de différentes questions, indique-t-elle. Une école lui a demandé quel était, à son avis, le gadget le plus *cool* de la SSI. L'astronaute nous a indiqué qu'il s'agissait d'une boîte électronique qui permet d'évaluer ton état de santé en l'espace de dix minutes. Je ne savais pas qu'un tel appareil puisse vraiment exister. C'est presque de la science-fiction. »

L'enseignante des sciences de la nature de la 6e année, Diane Thuot-MacDonald, est du même avis, et se dit heureuse que ses élèves aient la chance de se renseigner auprès de Chris Hadfield.

« L'appareil médical décrit par l'astronaute est intriguant, et démontre l'impact de l'exploration spatiale, souligne-t-elle. Chris Hadfield a indiqué qu'un jour, cet appareil pourrait bel et bien aider les humains sur Terre, dans les régions éloignées. J'ai beaucoup apprécié, par ailleurs, que Chris Hadfield ait pris le temps de souligner quelques questions philosophiques entourant l'utilité de l'exploration spatiale. Il a indiqué que d'un premier coup d'œil, elle peut nous sembler dispendieuse. Par contre, les bénéfices à long terme font que l'investissement en vaut la peine. »

Pour sa part, l'élève Zeïnab Ouattara dit avoir apprécié « les petites choses de la vie de tous les jours d'un astronaute ».

« Chris Hadfield a indiqué que les plus grands défis sont parfois causés par les plus petites choses, explique-t-elle. Par exemple, éternuer tout en essayant de maintenir son équilibre, ce n'est pas évident! »

« Je ne savais pas que lacer ses chaussures pouvait être un si grand défi, ajoute Brianne Gagne. Mais, semble-t-il qu'en microgravité, c'est une vraie colle! »

Selon Diane Thuot-MacDonald, la chance de s'entretenir avec un astronaute cadre bien avec les sciences de la nature de la 6e année.

« Le programme exige une exploration du système solaire, et préconise l'étude de la vie d'un astronaute, souligne-t-elle. En effet, nos élèves préparent présentement une courte biographie d'un astronaute. Dialoguer avec Chris Hadfield, même par téléconférence, a rendu concret pour eux le concept de l'exploration spatiale, et le niveau d'engagement requis pour devenir astronaute.

« Il y a également une leçon de vie à dégager de cette rencontre virtuelle, poursuit-elle. Chris Hadfield était convaincu, dès l'âge de neuf ans, qu'il pouvait devenir astronaute. Il a parlé aux jeunes de l'importance d'avoir des rêves, et de s'engager pleinement à leur réalisation. Pour devenir ce que l'on veut, même pour un astronaute, il faut avoir les deux pieds sur terre. »

Et en passant, la réponse à la question des élèves, c'est que les déchets sont éjectés une fois par mois de la SSI. Attirés par la Terre, les déchets sont brûlés dans l'atmosphère.



DANS NOS ÉCOLES



ÉCOLE COMMUNAUTAIRE AURÈLE-LEMOINE

Des messagers de Cinémental

Daniel BAHUAUD
WINNIPEG



Archives La Liberté

L'équipe qui a tourné *Le Messager* : Sean Foster, Adrien Carrière, Evan Belair et Kaylen Belair.

Court-métrage réalisé par une équipe de l'école communautaire Aurèle-Lemoine, ***Le Messager*** a été projeté sur grand écran, le 18 octobre dernier, dans le cadre de Cinémental, le festival de films francophones au Manitoba.

Pour ses réalisateurs de niveau secondaire, il s'agit d'un honneur singulier.

« Nous sommes de grands passionnés du cinéma et nous aimons les festivals de films où l'on peut voir des films de tous genres, lance l'élève de la 12e année, Evan Belair, qui a réalisé *Le Messager* avec ses camarades de classe Kaylen Belair, Adrien Carrière et Sean Foster. Nous aimons visionner les grandes productions hollywoodiennes ainsi que les courtes vidéos produites par d'autres cinéastes en herbe. Alors pour nous, c'est extraordinaire que d'autres personnes aient eu la chance de voir *Le Messager*, dans le cadre de Cinémental, où ils ont pu visionner d'autres courts-métrages et films de longue durée. »

Grand prix du jury au dernier Festival des vidéastes du Manitoba, *Le Messager* a pour thème les médias sociaux. De façon humoristique, la vidéo critique l'emploi que font les jeunes de Facebook ou encore de Twitter.

« On s'est mis à se demander ce que les gens du Moyen-Âge auraient pensé du contenu, souvent de peu d'importance, de nos textos, de nos courriels et de tout ce que les jeunes postent sur Facebook, explique Evan Belair. Le résultat est une farce. »

En effet, dans le *Le Messager*, un courrier prend un message écrit et, après une série d'aventures dangereuses et un long périple, il livre son message à une jeune dame.

« Le message est complètement insipide, indique le comédien qui a campé le messager, Adrien Carrière. J'estime qu'on a fait rire plus d'un jeune, tout en les faisant réfléchir un peu. L'humour est un excellent moyen de donner une fin croustillante à un court-métrage. Surtout quand on fait du cinéma amateur, avec des comédiens inexpérimentés et une qualité de production limitée.

« Par contre, j'aimerais un jour participer au tournage d'un drame, poursuit-il. J'imagine que ce sera lorsque nous serons tous des cinéastes encore plus rodés que nous le sommes. Entre-temps, nous avons hâte au prochain Festival des vidéastes du Manitoba. Notre équipe ne s'est pas encore arrêtée sur une idée de script, mais nous en avons déjà discuté. Et nous avons tous une imagination féconde. »



Brianne Gagne
6e année
École Taché

CITATION DE LA SEMAINE

« Je ne savais pas que lacer ses chaussures pouvait être un si grand défi. Mais pour un astronaute, en microgravité, c'est une vraie colle! »

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

*Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à **ecoles@la-liberte.mb.ca** avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

www.dsfm.mb.ca



À noter

Pour une liste complète des activités de la DSFM, consultez notre calendrier en ligne au **www.dsfm.mb.ca**.

ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

☑ Camp de leadership JMCA
Camp Winkler
Du 24 au 27 octobre

CSFM

☑ Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine
Bureau divisionnaire, Lorette
30 octobre, 19 h

CONGÉS

☑ Du 23 au 25 octobre
Journées de perfectionnement professionnel, toutes les écoles

☑ Le vendredi 9 novembre
Journée d'administration
Écoles Lagimodière, Noël-Ritchot et Saint-Joachim

DANS LA COMMUNAUTÉ

☑ Festival Cinémental
Du 25 au 27 octobre, au Globe
www.cinemental.com

☑ Semaine nationale de l'immigration francophone
Du 3 au 9 novembre
http://www.immigrationfrancophone.ca/semaine2013

PUBLI-REPORTAGE

CÉLÉBRONS NOS RICHESSES

La SFM célèbre son 45e anniversaire

S F M



SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

La Société franco-manitobaine (SFM) est l'organisme porte-parole officiel de la communauté franco-manitobaine.
Elle veille à l'épanouissement de cette communauté et revendique le plein respect de ses droits. De concert avec ses partenaires, elle planifie et facilite le développement global de la collectivité et en fait la promotion.

Le Réseau communautaire célèbre son 20e anniversaire



Le mandat du Réseau communautaire demeure toujours de favoriser le développement de chaque ville et village francophone, selon ses besoins propres, en encourageant la création de partenariats et appuyant les mesures visant à promouvoir et normaliser la langue et la culture françaises.

L'Accueil francophone célèbre son 10e anniversaire



Accueil francophone

L'Accueil francophone est le guichet unique offrant les services d'entrée et d'établissement initiaux à tous les immigrants et réfugiés d'expression française au Manitoba. L'Accueil francophone utilise des projets variés, tels que le logement, la petite enfance, et la litéracie pour réussir ses objectifs.

La 25e édition de l'Annuaire des services en français au MB



La 25e édition de l'Annuaire des services en français au Manitoba sera dévoilée à l'Assemblée générale annuelle de la SFM, le jeudi 24 octobre au gymnase Ouest de l'USB. L'annuaire sera disponible dès le 25 octobre aux bureaux de la SFM.

EMPLOIS ET AVIS



Actionmarguerite

Service & Compassion

Joignez l'action!

Infirmier.ière autorisé.e, 0,6 etp quarts de soirée

Postes à durée déterminée
Infirmier.ière autorisé.e, 0,4 etp quarts de soirée
Infirmier.ière autorisé.e, 0,3 etp quarts de nuit
Infirmier.ière auxiliaire, 0,4 etp quarts de soirée

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803

Offre d'emploi

Journaliste pigiste
Région Miramichi

Département : Rédaction

Supérieur immédiat : Directeur de la salle de nouvelles

Acadie Média, c'est un groupe de presse réunissant notre quotidien francophone **Acadie Nouvelle**, notre service d'impression **Acadie Presse** et notre portail web **acadienouvelle.com**

Acadie Média ainsi constituée, est la plus importante entreprise multimédia francophone en Acadie.

Nous avons développé un modèle unique permettant de mieux répondre aux besoins des Acadiens. Par nos plateformes actuelles et futures, nous désirons rejoindre davantage les francophones des provinces de l'Atlantique.

RÉSUMÉ DES FONCTIONS :

La personne choisie assumera la cueillette des informations dans la grande région de Miramichi, allant de Neguac à Rogersville, et alimentera nos différentes plateformes en contenu journalistique. Elle sera également responsable de fournir des photos de qualité.

PROFIL RECHERCHÉ :

Excellente maîtrise du français parlé et écrit
Être en mesure de se déplacer dans la région
Disponible pour travailler le soir et les fins de semaine, en fonction des événements à couvrir

TRAITEMENT OFFERT :

À discuter

17813d

acadiemédia

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature avant le jeudi 31 octobre 2013 à :

C.P. 5536, 476, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet N.-B.
E1W 1B7
ou par courriel à
gaetan.chiasson@acadienouvelle.com

Ne cherchez plus!



Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
« Emploi » sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

LA LIBERTÉ Depuis 1913

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **production@la-liberte.mb.ca**.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi**. *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823 • **Télécopieur :** 204 231-1998

Représentant ou représentante bilingue des comptes



Service des eaux et des déchets

N° d'affichage 110311

Nous recherchons des personnes enthousiastes, dynamiques et dévouées pour le Centre de facturation de services publics. Les candidats et les candidates doivent être capable de servir la clientèle à la fois en anglais et en français, avoir de très bonnes connaissances informatiques et aimer travailler dans un environnement exigeant axé sur le service public. Les candidats et les candidates doivent avoir travaillé dans un centre d'appels.

Les quarts de travail pourraient être de 11 à 19 heures, du lundi au jeudi (3 jours sur 4), et de 8 h 30 à 16 h 30 les vendredis et samedis. Nos bureaux sont fermés les week-ends de trois jours, et les quarts de travail peuvent changer.

Les personnes intéressées sont invitées à consulter le site www.winnipeg.ca pour voir une annonce de recrutement pour ce poste.

L'archidiocèse de Saint-Boniface

cherche à combler le poste bilingue
à temps plein

Coordonnateur ou coordonnatrice de l'Évangélisation et de l'éducation de la foi des adultes

La personne engagée sera responsable de la coordination et de la promotion des initiatives concernant l'évangélisation et l'éducation de la foi des adultes. Ceci comprendra des responsabilités dans le domaine de Nathanaël (le parcours de formation des laïcs) et du RICA (Rite d'initiation chrétienne des adultes).

Pour voir l'offre d'emploi complète veuillez aller à la section « Offres d'emploi » dans le site Web diocésain : **www.archsaintboniface.ca** ou communiquer avec :

Pierre-Alain Giffard,
directeur des Services pastoraux
(204) 594-0270
pagiffard@archsaintboniface.ca

Date limite pour soumettre les candidatures : le 8 décembre 2013

AGENTE ou AGENT DE COMMUNICATIONS

Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface

La Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface, une des plus grandes organisations de financement du secteur des soins de santé au Canada, a un poste à temps plein à offrir à **une agente ou un agent de communications** à l'aise dans un environnement stimulant et très dynamique.

Travaillant au sein de l'équipe de communications et relevant de la directrice des communications, le candidat retenu dressera et appliquera des stratégies de communication et des stratégies médias à l'appui de toutes les activités de financement de la Fondation.

Tâches
Le candidat retenu entretiendra la présence en ligne de la Fondation en préparant du contenu pour le site Web de la Fondation et en définissant des stratégies pour les médias sociaux.

De plus, l'agente ou l'agent de communications dirigera les activités de communication avec les donateurs, notamment en rédigeant et en révisant les documents de marketing, les communiqués de presse, les articles du site Web et du bulletin, la gestion des donateurs, les lettres de fidélisation des donateurs et les demandes de subventions.

L'agente ou l'agent de communications soutient les événements de la Fondation sur le plan du marketing et des communications et doit mettre en œuvre les stratégies publicitaires et le placement média de la Fondation. Ses autres tâches comprennent la gestion des relations avec les médias et les fournisseurs, la surveillance des médias et l'archivage des documents de communication et de marketing.

Qualification
Le candidat retenu doit posséder un diplôme d'études postsecondaires en relations publiques, marketing ou journalisme, et au moins deux à cinq ans d'expérience, idéalement dans les communications relatives aux campagnes de financement.

Il est essentiel d'avoir de l'expérience dans la rédaction et la gestion de contenu Web, dans l'élaboration et l'exécution de stratégies d'utilisation des médias sociaux et une connaissance pratique de l'éditique (progiciel Adobe Creative). De solides compétences en communication écrite et orale et en gestion de projet, un sens aigu de l'organisation et la capacité à jongler avec de multiples projets et priorités sont tout aussi importants. Le bilinguisme est un atout.

La Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface offre un salaire et des avantages sociaux concurrentiels. Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt.

Nous ne communiquerons qu'avec les candidats qui seront retenus pour une entrevue.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ et une lettre de présentation au plus tard le 4 novembre 2013 à l'adresse suivante :

Rita Groleau
Adjointe exécutive
Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface
Téléc. : 204-231-0041
C. élec. : rgroleau@stbhf.org

saintboniface.ca
Hôpital St-Boniface Hospital
FONDATION · FOUNDATION

Université de Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

Coordonnatrice ou coordonnateur à la Division de l'éducation permanente (poste à terme d'un an)

Responsabilités générales :

- planifier et coordonner la formation en français langue seconde et première et en espagnol langue seconde;
- relever les besoins de la clientèle et les meilleures pratiques courantes en éducation en vue d'établir les buts, les objectifs et la programmation des cours, des ateliers et des programmes;
- veiller au choix ou à l'élaboration de matériel;
- gérer le processus d'inscription;
- appuyer la directrice dans la préparation de demandes de financement et de rapports de formation;
- préparer et gérer des budgets;
- préparer et distribuer du matériel publicitaire;
- recruter, embaucher, former et évaluer le personnel œuvrant dans le cadre des programmes;
- évaluer les cours, les ateliers et les programmes;
- maintenir des liens étroits avec les partenaires et la clientèle de la DEP ainsi qu'avec les autres unités de l'USB;
- pourrait comprendre de l'enseignement aux adultes.

Qualifications professionnelles recherchées :

- diplôme universitaire de premier ou de deuxième cycle en éducation, de préférence avec formation dans l'enseignement des langues première et seconde, ou dans un autre domaine pertinent;
- certificat de fiabilité du Gouvernement du Canada – l'embauche serait conditionnelle à l'obtention de ce certificat;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits (la connaissance de l'espagnol serait un atout);
- excellentes habiletés communicatives;
- expérience en enseignement des langues ou d'une autre discipline;
- connaissance du domaine de la santé ou de la justice serait un atout;
- complément d'expérience ou de formation en gestion de programmes, de personnel et de budgets et en préparation de rapports;
- bonne connaissance des applications Microsoft Office et des outils de recherche informatisés;
- connaissance des modes de formation à distance;
- discrétion, tact, entregent, ponctualité fiabilité, esprit d'initiative, sens de l'organisation et esprit d'équipe;
- habileté à travailler avec un public varié;
- capacité d'adaptation à divers contextes.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : 2 janvier 2014

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation, votre curriculum vitae et le nom de trois répondants au plus tard le 30 octobre 2013 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
www.ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

PARENTY REITMEIER

TRANSLATION SERVICES

est à la recherche d'un(e)

Coordinateur(trice) de projets
Poste bilingue
(français et anglais)
Poste à temps plein

Habiletés requises :

- maîtrise de la langue française et anglaise, parlées et écrites;
- bonne connaissance du logiciel MS Office;
- bon sens de l'organisation et des échéanciers;
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- bonnes aptitudes pour le travail d'équipe.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Parenty Reitmeier Inc.
605, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2R1

Courriel :
joanne.r@prtranslation.com
Télécopieur :
204 237-9997

PETITES ANNONCES

À LOUER

SAINT-BONIFACE : Appartement de 2 chambres à coucher. Entrée sécuritaire. Chats bienvenus. Disponible le 1er décembre. Loyer 1 018 $ Contactez Cécile au : 204-283-5063 ou 204-802-8642.
211-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,35 $	13,40 $	14,45 $
Semaine 2	19,70 $	21,80 $	23,90 $
Semaine 3	22,85 $	26,00 $	29,15 $
Semaine 4	26,00 $	30,20 $	34,40 $
Semaine 5	29,14 $	34,40 $	39,65 $
Semaine 6	32,30 $	38,60 $	44,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 14,45 $**

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

GARDERIE LES PETITS AMIS DAY CARE INC.

La Garderie Les Petits Amis est à la recherche d'un(e)
éducateur(trice) II, III ou ASE
Poste à temps plein et temps occasionnel

Les personnes intéressées doivent :

- posséder un diplôme EJE II ou EJE III;
- ou avoir ASE;
- être bon(ne) communicateur(trice);
- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit;
- démontrer la capacité de travailler en équipe;
- être responsable et avoir un moyen de transport.

Nous offrons :

- un salaire compétitif selon le syndicat;
- une assurance de Groupe à travers Desjardins Financial Security;
- un plan de pension, Multi-Sector Pension Plan.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et trois noms de référence à :

Raymond Chartier, Directeur
Garderie Les Petits Amis
88, chemin Arena
Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba) R5H 1G6

Téléphone : 204-422-8933 • Télécopieur : 204-422-6116
Courriel : garderie@mymts.net

Votre **carrière** de rêve vous attend...

Santé Sud
Southern Health

INFIRMIER.ÈRE AUTORISÉ.E

Système commun d'orientation et de réception des demandes **(URIS)**
Bilingue, permanent, temps partiel, 0,30 ETP
St. Claude
Concours RN-0050

PRÉPOSÉ.E AUX ACTIVITÉS ET DES LOISIRS

Bilingue, permanent, temps partiel, 0,374 ETP
St. Claude
Concours SS-0084

AIDE AUX SOINS PERSONNELS À DOMICILE

Bilingue, permanent, temps partiel
0,9 ETP, 0,7 ETP et 3 x 0,5 ETP
Ste-Anne

AIDE EN SOINS DE SANTÉ

Bilingue, permanent, temps partiel, 0,7 ETP
Bilingue, terme indéfini, temps partiel, 0,8 ETP
St. Pierre-Jolys

Pour visualiser des profils de poste détaillés pour toutes les offres d'emploi courantes, veuillez visiter notre site web
www.southernhealth.ca

...avec le **style de vie** que vous méritez.

Caisse Groupe Financier Financial Group

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 26 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Agent ou agente, services aux membres

Région urbaine à Winnipeg; le lieu de travail est à confirmer entre les centres de services au 205 boulevard Provencher, 36 boulevard Lakewood et 875 rue Dakota

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz.**

Rivière Seine River

La division scolaire Seine est à la recherche de personnes pouvant remplir les postes suivants :

- **Professeur de musique et d'harmonie** pour l'École Saint-Norbert Immersion et La Salle School : 50 % à une école et 30 % à l'autre. Le poste, d'une durée de 12 mois, débutera en décembre 2013.
- **Professeur d'une classe d'immersion combinée – niveau 1 et 2** – pour l'École Île-des-Chênes School à Île-des-Chênes, Manitoba. Ce poste débuterait immédiatement et continuerait jusqu'au 27 juin 2014.
- **Professeur d'une classe d'immersion combinée – niveau 5 et 6** – pour l'École St. Adolphe School à Saint-Adolphe, Manitoba. Ce poste débuterait en janvier 2014 et continuerait jusqu'au 27 juin 2014.

S'il vous plaît, visitez le site Internet
www.srsd.mb.ca

pour plus d'information concernant ce poste et d'autres postes disponibles.

Villa Youville inc.

Centre de soins de longue durée
Agréé de 66 lits
est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS AUX RÉSIDENT(E)S

Poste permanent à temps plein

Qualifications requises :

- être membre en règle du Collège des infirmier(ère)s autorisé(e)s du Manitoba;
- avoir un baccalauréat en science infirmière ou équivalent;
- avoir un diplôme postsecondaire en administration et gérontologie est désirable;
- avoir un minimum de 3 à 5 ans d'expérience de gérance dans le domaine de la santé, de préférence dans les soins de longue durée;
- doit être complètement bilingue (français/anglais);
- être un bon(ne) communicateur(trice);
- avoir de l'entregent et de l'expérience en relations publiques;
- avoir de l'expérience dans un environnement syndiqué et accrédité préférable;
- avoir une connaissance de base en informatique;
- avoir une bonne santé physique et mentale pour exercer les fonctions reliées à l'emploi;
- détenir un permis de conduire valide et accès à un véhicule.

Salaire : Négociable, selon l'expérience.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae **d'ici le 25 octobre 2013** à :

Mme Michelle Brémaud
Secrétaire administrative
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9
youville@southernhealth.ca

NOTE : *Nous remercions à l'avance tous ceux et celles qui démontreront un intérêt pour ce poste. Cependant, seulement ceux et celles dont la condidature sera retenue pour une entrevue seront contactés.*

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.

APF Association de la presse francophone
Fondation Donation Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** | Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN** | Journalistes : **Daniel BAHUAUD** et **Camille HARPER-SÉGUY** (congé de maternité) et **Thibault JOURDAN** | Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Wilgis AGOSSA** | Journalistes stagiaires : **Manon BACHELOT, Chloé LE MAO** et **Thomas RICHARD** | Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | Webmestre et infographiste : **Françoise GÉNUIT** | Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | Réceptionniste : **Sophie WILD** | Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi | Toute correspondance doit être adressée à *La Liberté*, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 | Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante. | Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal | **Téléphone :** (204) 237-4823 | **Sans frais :** 1 800 523-3355 | **Télécopieur :** (204) 231-1998 | **Web :** la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. | Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca
| **Courrier électronique :** ***Direction et lettres à la rédaction :*** la-liberte@la-liberte.mb.ca
| ***Communiqués de presse :*** redaction@la-liberte.mb.ca
| ***Abonnements :*** administration@la-liberte.mb.ca
| ***Département graphique :*** production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) | **Ailleurs au Canada :** 36,75 $ (TPS incluse) | **États-Unis :** 95 $ | **Outre-mer :** 130 $ | Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102

N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



À VOTRE SERVICE

SERVICES

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de

qualité SUPÉRIEURE

Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.

SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL

(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

L'ÉQUIPE **DANIEL VERMETTE**
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
255-4204
RE/MAX performance
www.danvermette.com

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

GUY VINCENT TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@shaw.ca
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi
www.vincentmartialarts.ca

---

100 ANS
Brunet Monuments inc.
4e Génération
La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

Nicole Landry-Milner
204-255-4204
Service Bilingue
Children's Miracle Network
RE/MAX Performance Realty
www.nicolemilner.com

Audioprothésiste TACHÉ
396, avenue Taché
Tél. : 204-237-9555
Fax : 204-233-7353
Jim Ryan audiologiste à votre service
Aides auditives
Accessoires
Aide de télé
www.grantparkhearingcentre.com

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

MARTIN JOYAL
- MÉDECINE CHINOISE -
• acupuncture
• qi gong
À VOTRE SANTÉ • 914, avenue Corydon
Winnipeg (Manitoba) R3M 0Y5
Tél. : (204) 899-5684

RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Agente immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com

ROBIDOUX REAL ESTATE & CONSULTING SERVICES

ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

DÉCOUVREZ L'ABONNEMENT ÉDITION EN LIGNE

OFFRE SPÉCIALE POUR LES ABONNÉS DE LA VERSION PAPIER

Vous recevez déjà *La Liberté* version papier et vous souhaitez vous abonner à l'édition en ligne. Pour 10 $ de plus par an, recevez *La Liberté* sur votre mobile, tablette ou ordinateur.



OFFRE UNIQUE POUR L'ÉDITION EN LIGNE

Abonnement à l'édition numérique pour un an : 25 $



LA LIBERTÉ aujourd'hui sur   **WWW.LA-LIBERTE.MB.CA**

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY srl
AVOCATS ET NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS CABINET JURIDIQUE

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES

Barry L. Gorlick, c.r.

Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
• préjudices personnels
• demandes d'indemnité pour Autopac
• litiges civil, familial et criminel
• ventes de propriété; hypothèques
• droit corporatif et commercial
• testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ
Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,90 $ ❒	36,75 $ ❒
2 ans	56,50 $ ❒	63,00 $ ❒

Nom

Prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ____________________ Expiration : ________

❒ MasterCard : ____________________ Expiration : ________

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté*)*

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

ACTUALITÉS

VIE COMMUNAUTAIRE

Un vent nouveau et de renouveau?

Il y a quelques semaines, une proposition en trois volets a été déposée pour discussion à l'AGA de la Société franco-manitobaine. Son contenu intrigue, car elle demande la tenue d'États généraux, alors que le dernier exercice de ce type date de 25 ans. Qui est intéressé à ces États généraux, pourquoi et comment? Un tour d'horizon s'impose.



Jacqueline BLAY

Collaboration spéciale

En 1987, après plusieurs faux départs, les États généraux de la francophonie manitobaine débutent et les audiences voient défiler des centaines de personnes raconter, en ville et en campagne, leurs besoins, leurs colères, leurs espoirs, leurs histoires et leurs rêves d'une société francophone au Manitoba.

1987, c'est à peine trois ans après la « crise linguistique » qui, pendant 18 mois, a secoué le Manitoba français, plaqué contre le mur de l'intolérance. Le cœur est gros et les émotions à fleur de peau, mais il y a une longue liste de besoins dont, entre autres, la fameuse gestion scolaire qui se fera attendre encore six ans, l'assimilation galopante ou encore les services en français de la part des gouvernements.

Depuis, la vie quotidienne au Manitoba français a profondément changé : CDEM, AMBM, ANIM, WTC bilingue; en éducation, centres de la petite enfance, DSFM, USB avec en santé tous les programmes de formation et, chapeautant le tout, la Politique des services en langue française. La liste est longue et se décline sur les doigts des deux mains. Alors, pourquoi avec une si longue liste tenir des États généraux à ce point-ci?

Une des membres du panel responsable des audiences de 1987, Raymonde Gagné qui a signé la proposition de 2013 indique : « Parce que l'avenir de la communauté francophone du Manitoba doit de nouveau faire l'objet de discussions collectives, communautaires et inclusives. »

Tous les intervenants contactés s'accordent sur ce besoin qui paraît fondamental parce que, paradoxalement, « la communauté » est structurée. Peut-être trop d'ailleurs, au point d'en avoir perdu son bon sens communautaire : « Il y a beaucoup de silos », selon Gérard Curé, directeur de la Fédération des aînés franco-manitobains. « Cela crée des fractures internes qui ne nous aident pas ». La Fédération va certainement participer à la discussion du 24 octobre : « c'est très important pour notre passé, mais aussi notre avenir ».

Il y a 25 ans, le discours public mentionnait à peine les nouveaux arrivants, leur intégration et leur place au Manitoba français. Là aussi les choses ont changé. Raymond Kazadi, président de l'Amicale de la francophonie multiculturelle du Manitoba, estime qu'il est important que ses membres soient présents, lors des premières discussions : « Comme le dit la proposition, il faut se regarder dans le miroir, faire un état des lieux et choisir les démarches futures, en conséquence des acquis du présent. »

Il y a 25 ans, les jeunes avaient à peine participé au processus : « Nous avions notre démarche qui voulait répondre aux besoins des jeunes, par les jeunes », rappelle Vincent Dureault, à l'époque, directeur du CJP. « Shows sont nous » sera leur réponse annuelle.

Les jeunes participeront-ils cette fois-ci à l'exercice? « Absolument », répondent Justin Johnson, président du CJP et sa directrice Roxane Dupuis. « À 100 %, sinon plus. Non seulement, nous sommes la relève, mais aussi le présent. Nous ne sommes pas une génération, qui profite seulement des acquis ; nous voulons, nous aussi, façonner la communauté de l'avenir ».

Façonner l'avenir, oui, mais comment? Les réponses viennent, en partie, des deux signataires, Léo Robert et Raymonde Gagné : « Un avenir qui nous permette de vivre au Manitoba dans la dignité et le respect personnels ». Léo Robert : « Je refuse un gouvernement qui nous dit comment mettre en œuvre nos programmes. Je refuse un gouvernement qui définit pour nous nos priorités ». Raymonde Gagné : « Avec un plan de développement global pour un Manitoba à notre image et dans lequel nous sommes confortables, comme francophones, sans être à la merci de la politique actuelle, quel que soit le parti au pouvoir ».



Raymonde Gagné.



Archives La Liberté

Léo Robert.

Ce plan de développement global aurait dû voir le jour après les États généraux de 1988. Après tout, le processus était bien rôdé et en fonction du contexte : 1916, fondation de l'Association d'éducation des Canadiens Français du Manitoba ; 1968 : fondation de la SFM ; 1994 : fondation de la DSFM et rêve de la gestion scolaire réalisé.

Néanmoins, 20 ans plus tard, les résultats sont insatisfaisants. Il existe un malaise qui pousse certaines personnes à se parler, se concerter, à choisir l'action plutôt que le silence ou l'apathie. Ce malaise est en partie symbolisé par les résultats scolaires, après 20 ans de gestion. Raymond Hébert, rapporteur des audiences des États généraux, note qu'en dépit des plans de 1988, « les jeunes enfants ne savent pas parler français, parce que les écoles de la DSFM sont devenues des écoles d'immersion pour ayants-droit. Or tel n'était pas le but de la gestion scolaire ».

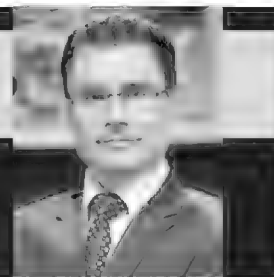
Michel Lagacé, responsable du document de synthèse des États généraux estime, pour sa part, que 1988 n'a « pas donné les résultats escomptés, parce qu'on n'a pas mesuré ce qui a été atteint ou pas et qu'il faut maintenant avoir une idée de la situation actuelle ».

Les propositions déposées pour discussion indiquent que le projet scolaire est la pierre angulaire qui concerne tout le monde, parce que tout le monde commence par là, dans la société. Selon Raymonde Gagné : « L'école, à tous les niveaux, doit outiller et donner les mécanismes qui permettront de vivre pleinement une vie citoyenne engagée ». Et ajoute Léo Robert, « tous les autres domaines, comme l'économie, la santé, les arts et autres arrimeront cette citoyenneté, ce monde moderne ». Et chacun s'entend pour dire que ce projet de société sera identitaire, épanoui et surtout inclusif, dans la dignité et le respect de l'identité collective des francophones du Manitoba, « d'où qu'ils soient, et quels qu'ils soient ».

Les premières démarches de ce processus de renouveau seront donc prises jeudi le 24 octobre lors de l'AGA de la SFM. Bien des conditions semblent réunies pour avancer en cohérence et en harmonie intergénérationnelles, un signe que « la communauté » a atteint l'âge de la maturité.

MOT DU PRÉSIDENT DE PRESSE-OUEST LTÉE

Mise à jour de la situation concernant *La Liberté*



Chers lecteurs et lectrices,

Je vous écris à titre de Président du conseil d'administration de Presse Ouest Ltée qui a pour premier mandat de publier un journal hebdomadaire en français pour les francophones et francophiles du Manitoba, *La Liberté*. À titre de Président et porte-parole officiel de *La Liberté*, il m'incombe de défendre l'intégrité du journal et de mettre à la lumière certains faits et propos qui ont été diffusés sur les ondes de Radio-Canada, le vendredi 18 octobre 2013 lors d'une entrevue avec la Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, Madame Shelly Glover.

Comme vous le savez, notre hebdomadaire existe depuis 1913, et il est le seul en français au Manitoba. En plus de célébrer son 100e anniversaire très dignement avec divers projets, *La Liberté* s'est démarquée encore cette année en remportant, comme l'an passé, le Prix d'excellence générale de l'Association de la presse francophone et huit autres prix, ainsi que le prix Spirit of Winnipeg de la Chambre de commerce de Winnipeg pour l'esprit d'entreprenariat, le prix du Capot bleu du Festival du Voyageur pour l'engagement communautaire, le Prix Boréal de la Fédération des communautés francophones et acadienne, ainsi que bien d'autres reconnaissances attribuées à notre directrice générale pour sa vision qui a amené *La Liberté* à survivre des périodes difficiles. *La Liberté* s'est aussi placée parmi les plus grands journaux du pays en créant l'Association des journaux centenaires du Canada, dont font partie entre autres le *Winnipeg Free Press*, l'*Ottawa Citizen*, le *Vancouver Province*, le *Hamilton Spectator*, le *Montréal Gazette*, *La Presse*, *Le Droit*, *Le Devoir*, *Le Soleil* et bien d'autres.

Malgré les nombreux succès de *La Liberté*, elle a subi d'importantes baisses de revenus au cours des dernières années, y compris de conséquentes coupures de financement de la part de Patrimoine canadien. Lors de son entrevue à Radio-Canada, la Ministre Glover répète plusieurs fois qu'il n'y a pas eu « une coupure de 50 % » dans le financement octroyé à *La Liberté* par Patrimoine canadien. Ses propos suggèrent qu'il n'y a eu aucune coupure mais qu'au contraire, « on leur donne des dizaines de milliers de dollars de plus ».

Vu la portée des propos de la Ministre Glover diffusés sur les ondes de Radio-Canada, il m'incombe de clarifier certains faits concernant la coupure à la subvention fédérale octroyée à *La Liberté*. Tout d'abord, je tiens à confirmer que *La Liberté* a – sans aucun doute – subi une coupure à sa subvention auprès de Patrimoine canadien. Je tiens aussi à convenir avec la Ministre Glover qu'en bout de ligne, il n'y a pas eu de coupure de 50 % dans notre subvention. Par contre, lorsque nous lui avions fait part des coupures annoncées en 2011 pour qu'elle puisse rédiger une lettre à l'ancien Ministre James Moore en date du 14 mai 2012 lui demandant d'accorder une attention spéciale à *La Liberté*, nous nous étions basés sur les informations que nous avions reçues à l'époque de Patrimoine canadien. Ce n'est qu'en juillet 2013 que nous avons appris la pleine étendue de la coupure qui se chiffre à 36 % ou 40 % dépendamment de l'année de référence.

Pour mieux saisir cette question d'une coupure, il est nécessaire de comprendre les changements introduits par Patrimoine canadien dans la formule de financement et les événements qui ont entouré ces changements. Sous l'ancien programme, le Programme d'Aide aux Publications, *La Liberté* a reçu les subventions suivantes de Patrimoine canadien: 113 061 $ pour l'exercice financier 2007-2008, 117 010 $ pour l'exercice financier 2008-2009, et 110 280 $ pour l'exercice financier 2009-2010.

Cet ancien programme, qui donnait une subvention basée sur les envois de publications par Poste Canada, a été remplacé au cours de l'année 2010 par le Fonds du Canada pour les périodiques. Lors de l'exercice financier 2010-2011 que Patrimoine canadien a appelé « de transition », *La Liberté* a reçu une somme de 120 085 $, soit une augmentation de 10 000 $ (ou 9 %) de l'année précédente ou une augmentation de 3 000 $ (ou 2,5 %) de l'exercice financier 2008-2009, et non « des dizaines de milliers de dollars de plus ». Les détails du nouveau programme n'avaient pas été pleinement dévoilés durant cette année de transition.

Ce n'est que l'année suivante que Patrimoine canadien a dévoilé plus de détails au sujet des « changements majeurs » qui seraient apportés avec le Fonds du Canada pour les périodiques. Lors de sa présentation au mois d'août 2011, Patrimoine canadien annonçait que « le tiers des bénéficiaires verront le montant de leur financement changer de *plus de 50 %* » et que ce changement se ferait sur « une période de transition de *trois ans* ». C'est alors que notre direction s'est informée auprès de Patrimoine canadien qui a confirmé que la somme que nous avions reçue l'année précédente allait passer d'environ 120 000 $ à 60 000 $ au cours de trois ans.

Effectivement, Patrimoine canadien a envoyé une lettre à notre direction le 1er septembre 2011 confirmant que *La Liberté* recevrait une subvention de 99 927 $ pour l'exercice financier 2011-2012, soit une première coupure d'environ 20 000 $. Une autre lettre a suivi le 3 juillet 2012 confirmant que *La Liberté* recevrait une subvention de 80 563 $ pour l'exercice financier 2012-2013, soit une deuxième coupure d'environ 20 000 $. Nous anticipions donc une troisième coupure d'environ 20 000 $ pour l'exercice financier 2013-2014 mais, pour une raison inconnue, nous avons appris par lettre en date du 8 juillet 2013 que *La Liberté* recevrait une subvention de 70 447 $ pour l'exercice financier 2013-2014, et non d'environ 60 000 $. La Ministre Glover peut donc affirmer qu'il n'y a pas eu de coupure de 50 %.

Lors de son entrevue à Radio-Canada, la Ministre Glover affirme qu'elle « comprend bien comment ça marche » mais stipule que « *La Liberté* doit changer avec la technologie » et que « les consommateurs sont en train de lire leurs journaux sur l'Internet. » Elle semble suggérer que *La Liberté* doit s'adapter à la technologie pour recevoir une plus grande subvention.

Tout d'abord, l'objectif du nouveau programme du Fonds du Canada, tel que présenté par Patrimoine canadien en août 2011, est de « veiller à ce que les Canadiens aient accès à un vaste éventail de revues et de journaux non quotidiens *imprimés* ». « Les éditeurs ont ensuite la latitude de dépenser leurs fonds en fonction des activités qui sont les plus importantes pour joindre leur public, y compris à l'aide d'un contenu numérique. » Comme certains journaux et revues ne dépendent pas de Poste Canada pour leurs envois, la « tarte » sous le nouveau programme est effectivement partagée parmi un plus grand nombre de bénéficiaires, y compris des revues à contenu semi-érotique comme *Summum* qui recevait encore en 2012 une subvention de plus de deux fois celle de *La Liberté*. Font exception à la règle les journaux dans le secteur agricole qui reçoivent davantage par exemplaire que les autres journaux et qui ne connaissent aucun plafond.

Bien que *La Liberté* continue toujours d'imprimer son journal en format papier, principalement en raison de sa clientèle, les propos de la Ministre Glover ignorent complètement toutes les initiatives et adaptations entreprises par *La Liberté* dans le domaine de la technologie. Depuis deux ans de suite, *La Liberté* a été primée pour son site Web aux prix d'Excellence de l'Association de la presse francophone. *La Liberté* a été le premier parmi les journaux francophones hors du Québec à avoir la version électronique virtuelle de son journal disponible sur l'Internet et à avoir sa propre application dans l'Apple store. De plus, *La Liberté* est l'un des premiers journaux au Canada à avoir utilisé les codes QR pour relier des vidéos avec ses articles, ce qui nous a valu de faire des présentations nationales pour montrer l'exemple. *La Liberté* a même une chaîne YouTube et des médias sociaux très actifs. Il n'y a aucun doute que *La Liberté* s'est pleinement adaptée à la technologie et qu'elle est même un leader dans le domaine journalistique!

La Ministre Glover fait aussi référence à des « suggestions » qu'elle aurait données pour nous aider mais que nous ne voulions pas l'entendre. Lorsque j'ai rencontré la Ministre Glover avec notre directrice générale le 9 août 2013, elle nous a demandé si nous avions suivi les « conseils » qu'elle avait donnés lors de sa dernière rencontre avec notre directrice générale en avril 2012. Comme je n'étais pas physiquement à cette rencontre, j'ai demandé à la Ministre de m'expliquer elle-même quels étaient ces conseils mais elle ne pouvait pas me les redire. J'ai compris que ces conseils concernaient l'entreprise et les affaires de Presse-Ouest Ltée dont le conseil d'administration est le mieux placé pour en faire la gestion et la supervision.

Soyez assurés, chers lecteurs et lectrices, que le conseil d'administration de Presse Ouest Ltée jouit de l'expertise et de l'expérience de sept membres qui s'exercent dans différents domaines d'affaires et qui ont tous les compétences nécessaires, y compris deux comptables, pour assurer une très bonne gestion de l'entreprise et des affaires de Presse Ouest Ltée à l'intérieur de limites budgétaires sévères. Nous recevons mensuellement les informations nécessaires, y compris financières, pour pouvoir conseiller et aviser, de façon informée, la direction et son équipe pour les aider avec la gestion et les activités de *La Liberté*.

Inutile de dire qu'une coupure dans notre subvention de plus de 40 000 $ (si l'on prend, par exemple, le dernier exercice financier de l'ancien programme comme référence) est une réalité à laquelle un journal communautaire ne peut s'adapter sans qu'il y ait des conséquences majeures sur sa viabilité.

Mais en toute justice, ce n'est pas seulement la coupure de la subvention fédérale de Patrimoine canadien qui menace le succès et la survie de *La Liberté*, ce sont aussi les coupures de publicités provenant des différents paliers du gouvernement et des organismes communautaires.

La baisse drastique de notre subvention ajoutée à celle des revenus publicitaires fait en sorte qu'il n'est plus possible de faire survivre *La Liberté* basé uniquement sur les revenus qu'elle génère. En raison de cette baisse, notre directrice générale a dû prendre des initiatives pour générer des revenus additionnels en dehors du journalisme, y compris la création d'une cellule de marketing et de publicité qui a permis à *La Liberté* de survivre ces années et d'attendre une révision de la formule appliquée par Patrimoine canadien. Sans ces initiatives, *La Liberté*, qui demeure la vocation première de Presse Ouest Ltée, opérerait avec un déficit substantiel et serait obligée de fermer ses portes. Par contre, *La Liberté* ne peut pas continuer de cette façon à la longue.

J'ai envoyé une lettre à la Ministre Glover en date du 20 août 2013, qu'elle nie avoir reçu sur les ondes de Radio-Canada mais avoue l'avoir reçue quelques instants plus tard durant la même entrevue, faisant pour objet une mise à jour au sujet de *La Liberté* et lui demandant de bien vouloir considérer la formule de financement des magazines afin de l'adapter à *La Liberté* ou de lui donner une attention particulière dans le même sens qu'une attention particulière est donnée présentement aux publications destinées aux agriculteurs. Je n'ai reçu aucune réponse à ma lettre jusqu'à maintenant, même pas un accusé de réception.

Dans ma lettre, dont une copie a été envoyée à la Société franco-manitobaine, j'ai demandé à la Ministre Glover, qui est aussi responsable des *Langues officielles*, de faire une intervention en faveur de la communauté francophone et francophile du Manitoba misant sur l'engagement du gouvernement fédéral envers la *Loi sur les langues officielles*, et plus particulièrement la Partie 7, qui impose des obligations au gouvernement fédéral de prendre des « mesures positives » afin de mettre en œuvre son engagement « à favoriser l'épanouissement des minorités francophones… du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français… dans la société canadienne. » Si une attention particulière est donnée aux publications destinées aux agriculteurs sous le Fonds du Canada, il me semble plus que raisonnable, voire nécessaire, qu'une attention particulière soit donnée aux publications de langues officielles en situation minoritaire.

Sans *La Liberté*, la communauté francophone et francophile du Manitoba subirait un terrible recul car c'est le moyen principal pour communiquer des nouvelles et informations par écrit en français au Manitoba. Empruntant les mots de la Ministre Glover dans sa lettre à l'ancien Ministre Moore, « [l]a perte de cette ressource aurait des conséquences catastrophiques pour l'immigration, les centres communautaires, les écoles, la communauté artistique et à bien d'autres égards. » La triste réalité c'est que *La Liberté* ne pourra pas survivre longtemps sans le rétablissement de son seul financement gouvernemental.

J'espère pouvoir compter sur votre appui, chers lecteurs et lectrices, afin que *La Liberté* puisse continuer à connaître le même succès qu'elle a connu jusqu'à maintenant et continuer à contribuer à l'épanouissement de notre belle communauté!

Sincèrement,

Maître Marc E. Marion
Président de Presse-Ouest Ltée
Le 21 octobre 2013

À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Le virage technologique de La Liberté

Madame la rédactrice en chef,

Nous vous prions d'avoir l'amabilité de publier la mise au point suivante.

Vendredi soir dernier, Mme Shelly Glover, députée de Saint-Boniface et ministre de Patrimoine canadien et des Langues officielles, a affirmé sur les ondes de Radio-Canada que l'hebdomadaire *La Liberté* doit s'adapter à la technologie.

Pour information, donc, *La Liberté* utilise de la façon suivante les dernières découvertes technologiques et traditionnelles :

1. Disponible en version papier à 6 000 exemplaires, sur abonnements payants.
2. À l'internet http://la-liberte.mb.ca/ où les articles sont disponibles, en partie gratuitement. Pendant deux années consécutives, *La Liberté* a été primée pour son site Web et reçu le Prix d'excellence de l'Association de la presse francophone.
3. En version numérique payante, envoyée par courriels, tous les mercredis matins à 8 h
4. Sur Facebook (https://www.facebook.com/LaLiberteManitoba?ref=ts&fref=ts) avec 1 054 personnes qui la lisent régulièrement
5. Un compte Twitter (https://twitter.com/LaLiberteMB)
6. Une chaîne YouTube (http://www.youtube.com/user/LaLiberteMB?feature=mhum)
7. *La Liberté* est l'un des premiers journaux au Canada à avoir utilisé les codes QR pour relier des vidéos avec ses articles et sert d'exemple à l'échelle nationale.
8. *La Liberté* a été le premier journal à avoir la version électronique virtuelle du journal dans les journaux hors Québec avec Newspaper Direct.
9. *La Liberté* a été et demeure l'un des seuls hebdomadaires hors Québec à avoir sa propre application dans l'Apple store.
10. Enfin, cent ans d'archives ont été numérisées et sont disponibles, gratuitement, sur le site Peel de l'Université de l'Alberta. http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/LLT/

D'autre part, il faut aussi réaliser que dans bien des régions, rurales surtout, l'Internet à basse ou haute vitesses n'est pas toujours disponible. Pour lire l'hebdomadaire en ligne, il faut une ligne de transmission à haute vitesse.

Également, une partie de la population ne peut pas accéder à l'Internet. Parfois, il s'agit d'une question de choix de style de vie ; parfois, les personnes n'ont pas les moyens financiers (pour avoir l'Internet il faut un ordinateur et un abonnement internet); parfois, enfin, la connaissance technologique n'est tout simplement pas là.

Où iraient ces lecteurs potentiels, si *La Liberté* n'existait qu'en format électronique? Il faut admettre que lire son journal francophone le mercredi matin en prenant son petit déjeuner est un plaisir que bien des gens apprécient. La technologie à tout prix ne doit pas être un instrument qui prive les lecteurs de l'hebdomadaire centenaire de sa base traditionnelle.

Signé par vos fidèles lecteurs, le 21 octobre 2013 :

Gabriel et Marcelle Forest.
Raymond Hébert.
Léo et Diane Robert.
Gérard Lécuyer.
Louise Dandeneau-Granger.
Matt Allard.
Bertrand Nayet.
Walter Kleinschmit.
Lucienne Boucher.
Gisèle Désorcy.
William Caithness.
Jean Chicoine.
Ben Youssouph Marega.
Daniel Lussier.
Danielle Sturk.
Justin Johnson.
Roxane Dupuis.
Jacqueline Blay.
Carole Freynet-Gagné,
Jean-Paul Gagné et leurs 4 filles.
Hélène Bulger.
Diane Bruyère.
Bernard Gagné.
Dalain Gagné.
Ginette Lavack Walters.
Jean Hébert.
Dolores Ferraton.
Jean-Pierre Parenty.
Simone Neveux.
Sara Fournier.
Yanik L. M. Ottenbreit.
Bruno Lagacé.
Marie-Ève Fontaine.
Donald Foidart.
Luc Côté.

POLITIQUE PROVINCIALE

Balayage au cabinet Selinger

Du nouveau sang, un portefeuille nouveau et un accent placé sur l'économie et les emplois – en remaniant son cabinet, Greg Selinger se prépare pour les élections de 2015.



photo : Daniel Bahuaud

La nouvelle ministre des Finances, Jennifer Howard.



Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Le gouvernement Selinger s'est mieux positionné pour les prochaines élections provinciales, le 18 octobre dernier, lors d'un remaniement ministériel d'importance.

C'est, du moins, ce que laissent entendre les propos du premier ministre, Greg Selinger. « Tous les gouvernements doivent effectuer une réinitialisation de leurs forces, a-t-il indiqué. Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli, mais nous cherchons à réaliser encore davantage la création d'emplois, le développement de nos infrastructures et la formation professionnelle de nos jeunes. »

Le politologue, Raymond Hébert, estime qu'il s'agit clairement d'un coup préparatoire en vue de l'automne de 2015, alors qu'auront lieu les prochaines élections. « Parfois, les remaniements peuvent être superficiels, mais celui-ci est de taille, observe-t-il. Il est évident que Greg Selinger y songe depuis au moins l'été. »

« J'ai pris toutes les décisions par rapport au remaniement, indique en effet Greg Selinger. Je voulais refaire la presque totalité de notre équipe. Nos ministres vétérans ont fait un travail remarquable. Mais à ce point-ci de notre mandat gouvernemental, il était temps de renforcer l'équipe. »

En effet, le ministre des Finances, Stan Struthers, responsable pour l'augmentation de 1 % de la taxe de vente provinciale, a été remplacé par la députée de Fort Rouge, Jennifer Howard, anciennement ministre des Services à l'enfant et à la famille.

« La première tâche de Jennifer Howard sera de communiquer l'importance de la hausse de la taxe, propose Raymond Hébert. Stan Struthers n'a pas réussi à le faire, et il a fait perdre de la popularité aux néodémocrates. »

« Mon but sera d'abord d'être à l'écoute des Manitobains, indique Jennifer Howard. Je veux dépenser l'argent provincial en fonction des besoins et des priorités des Manitobains. Et je tiens à respecter notre objectif collectif d'atteindre l'équilibre fiscal en 2016-2017.

« Le gouvernement se posera également des questions sur son efficacité, poursuit-elle. On cherchera à réduire nos dépenses, mais en assumant nos responsabilités envers les citoyens. »

Jennifer Howard sera appuyée dans ses nouvelles fonctions par l'ancienne ministre de la santé, la députée de Seine River, Theresa Oswald, à qui on a confié le nouveau portefeuille de l'Emploi et de l'Économie.

« Le Manitoba est un endroit où il fait très bon vivre, souligne Theresa Oswald. Notre but sera de stimuler l'innovation et de trouver de nouveaux partenaires internationaux afin de créer de nouveaux emplois et de développer davantage l'économie manitobaine. »

Stan Struthers, quant à lui, sera désormais ministre des Administrations locales, remplaçant le député de Dawson Trail, Ron Lemieux.

De dernier a été nommé ministre du Tourisme, de la Culture et des Sports.

Du nouveau sang

La députée de Southdale, Erin Selby, devient pour sa part la nouvelle ministre de la Santé, succédant à Theresa Oswald, qui a occupé ces fonctions pour plus de sept ans, un record provincial.

Trois députés d'arrière-plan ont également rejoint le cabinet. La députée de Kirkfield Park, Sharon Blady, accède au poste de ministre de Vie saine, Aînés et Consommation. La députée de Rossmere, Erna Braun, devient ministre du Travail et de l'Immigration, tandis que le député de Fort Garry-Riverview, James Allum, est désormais ministre de l'Éducation.

« Le message est très encourageant pour les députés, souligne Raymond Hébert. Greg Selinger indique que les portes du cabinet ne sont pas fermées à tout jamais à du sang nouveau. Et il est également très probable que le choix d'Erin Selby et de Sharon Blady, qui ont été élues dans des circonscriptions traditionnellement conservatrices, aidera les néodémocrates à mieux défendre ces gains en 2015. »

LA LIBERTÉ REVISITÉE

de 1925 à 1930



Bernard BOCQUEL

LES ARTISTES AU RENDEZ-VOUS DES BONNES CAUSES

Tous les lecteurs de *La Liberté* sont conscients du Radiothon de l'espoir Radio-Canada, évènement annuel dont les racines remontent aux années 1990 lorsque CKSB appuyait Francofonds. Durant toute la journée du Radiothon, des artistes connus et moins connus offrent leur talent au profit d'une bonne cause.

Les « Tournées Dramatiques » organisées à la chaîne par *La Liberté* dans les années 1920 s'appuyaient sur le même don d'envoûtement des artistes de la scène. Avec un objectif social tout aussi louable : consolider la santé financière du journal communautaire.

L'idée des tournées était simple : proposer à des gens affamés de bon divertissement d'aller voir gratuitement un spectacle pour peu qu'ils soient abonnés. Les artistes donnaient beaucoup d'eux-mêmes, mais disposaient en contrepartie d'un moyen de communication. Plus le journal était en bonne santé économique, plus il pouvait publier de pages et moins les organisations culturelles risquaient de se faire dire qu'il n'y avait pas de place pour leurs nouvelles.

Dans l'histoire de ce lien quasi-organique entre *La Liberté* et les artistes, le Cercle Molière a participé à cet échange de bons procédés. Mais en cette année 1925, le directeur du seul hebdomadaire de langue française au Manitoba ne peut pas encore compter sur la troupe naissante.

Donatien Frémont, arrivé au journal en 1923, est sur tous les fronts pour redynamiser le journal. Au printemps de 1924, il avait mis sur pied un concours doté de prix exceptionnels destinés aux meilleurs vendeurs d'abonnements. L'affaire s'était soldée par un succès. Pour augmenter les chances de réabonnements, Frémont relance dès 1925 le bon vieux truc des « Tournées dramatiques », dont la première s'est déroulée en 1919.

En juin 1925, *La Liberté* annonce sa «Troisième Grande Tournée Dramatique et Musicale». L'offre est terriblement alléchante, quand on sait que l'abonnement pour une année coûte 2 $: « Tout abonné en règle jusqu'au 25 juillet a droit à deux billets de 75 sous. » Les billets « non réservés » se vendent 50 sous à la porte. La direction artistique est confiée à un habitué de la scène, le très doué Maurice Goulet, un des fils de Roger Goulet, inspecteur d'écoles et militant de la cause métisse hautement respecté. « Malgré l'état déplorable des routes », Maurice Goulet et son équipe vont s'évertuer jusqu'à la fin juillet à amuser les habitants d'une vingtaine de paroisses à forte teneur canadienne-française et métisse.

La manœuvre est répétée l'été suivant. Pour donner un repos aux comédiens et chanteurs du Manitoba français, le journal embauche deux interprètes renommés de la « Bonne Chanson de France », le couple Duprat. Comme ces vedettes-là ne chantent pas pour des peanuts, les règles du jeu sont révisées en conséquence : « Chaque abonné en règle n'aura droit qu'à deux billets réservés pour une piastre, même si son abonnement est payé pour plusieurs années. »

Pour la cinquième « Tournée Dramatique » effectuée durant la belle saison de 1927, Maurice Goulet, qui rêve déjà à la Californie, reprend du service avec ses amis, dont Armand Laflèche et Gilles Guyot, deux futures vedettes du Cercle Molière. Une fois de plus *La Liberté* s'emploie à renforcer une équation simple dans la tête des gens : s'abonner au journal c'est aller s'amuser pour vraiment pas cher. Le coupon d'abonnement à remplir est explicite : « Veuillez trouver ci-inclus la somme de ... en paiement de mon abonnement et me faire parvenir les billets auxquels j'ai droit pour la représentation qui aura lieu. »

Pour ne pas épuiser les bonnes volontés des artistes manitobains, la sixième « Tournée artistique de *La Liberté* » est à nouveau confiée à des professionnels du spectacle. En l'occurrence à Charles Marchand et Louis Bédard, qui présentent leur « Nouveau répertoire de Chansons et Histoires du Bon Vieux Temps ». Donatien Frémont croit pouvoir assurer : « Ce sera un succès sans précédent ». Un seul bémol. Ne disposant que de deux semaines, les stars se produiront « seulement dans les centres les plus populeux ».

Maurice Goulet ayant pris le chemin de la Californie, pour sa septième « Tournée Artistique » *La Liberté* fait appel en 1929 au directeur artistique du Cercle Molière. Justement, depuis 1928 la troupe est organisée plus solidement autour d'Arthur Boutal, au demeurant le gérant de la succursale bonifacienne de la *Canadian Publishers Ltd*, sise à Winnipeg. Au programme : des extraits de comédies et d'opéras comiques. Plus d'une trentaine de centres aux quatre points cardinaux figurent sur la liste, jusqu'aux plus reculés Sainte-Amélie, Sainte-Rose du Lac, Dunrea, Mariapolis et même Saint-Lazare.

En éditorial le 22 mai 1929, Frémont joue d'ailleurs à fond son rôle de grand ordonnateur : « Le retour annuel de ces tournées répond au désir de nos amis qui y ont pris goût et ne sauraient plus s'en passer. Que nos amis de la campagne qui, à cette occasion, nous offrent spontanément leur concours si précieux, veuillent bien trouver ici l'expression de notre sincère gratitude. »

Oubliant un instant qu'au fin fond seul le nombre d'abonnement renouvelés lui importe, l'éditorialiste s'octroie le luxe d'affirmer : « Ces tournées ne sont guère des entreprises payantes. La plus grosse partie des billets étant offerts gratuitement à nos abonnés, les recettes demeurent forcément maigres; et d'autre part les frais d'organisation et de déplacement sont assez élevés. Mais si nos amis de la campagne peuvent jouir, grâce à nous, de quelques heures d'agréable délassement, si cette visite nous permet de resserrer les liens de sympathie qui unissent au journal ses lecteurs dispersés sur un vaste territoire, nous aurons atteint notre but. »

Au moins Donatien Frémont reconnaît qu'il reste un obligé des artistes volontaires : « M. Boutal a pu retenir les services de quelques-uns des meilleurs artistes de sa troupe qui veulent bien consacrer deux semaines de vacances et de nombreuses autres journées à l'œuvre du journal. » Les Pauline Boutal, Yvonne Thibault et autres Lucien Glénat se sont bien donnés en 1929. Car l'année suivante, en présentant la huitième et dernière « Tournée Artistique de *La Liberté* », son directeur peut certifier : « Les acteurs du Cercle Molière sont sinon célèbres, du moins devenus populaires. »

Si populaires que *La Liberté*, au moment où la Dépression des années 1930 commence à frapper durement, est d'évidence loin de se trouver dans une situation financière désespérée.

La Tournée Dramatique de la "Liberté" va commencer le 16 juin

C'est le jeudi 16 juin que nos artistes se mettront en route pour leur tournée à travers la province. Ils donneront leur première soirée à La Salle et joueront ensuite presque sans interruption jusqu'à la fin de juillet.

Nos acteurs — Maurice Goulet, Norbert Jutras, Armand Laflèche, Louis Béliveau et Gilles Guyot — sont avantageusement connus et tous nos amis voudront les entendre. Le[…] choisi, attrayant et varié.

Nous recevons chaque jour de nombre[…] que nous remplissons immédiatement.

Ce sera un succès sans précédent. Si v[…] hâtez-vous. Ceux qui ont payé leur abon[…] les premiers, droit aux sièges réservés.

Sièges réservés, 75 sous. Entrée géné[…] 25 sous.

Soyez dès aujourd'hui un abonné en règ[…] spécialement pour nos abonnés, les autres p[…]

Les abonnés en règle qui ont droit à […] faire la demande aux bureaux de la "Libert[é"…]

Dates des diverses repré[sentations]

Jeudi 16 juin .... La[…]
Vendredi 17 juin .... Sa[…]
Dimanche 19 juin .... Sa[…]
Lundi 20 juin .... Sa[…]
Mardi 21 juin .... L[…]
Jeudi 23 juin .... Sa[…]
Vendredi 24 juin .... D[…]
Dimanche 26 juin .... Sa[…]
Mardi 28 juin .... M[…]
Mercredi 29 juin .... B[…]
Jeudi 30 juin .... N[…]
Vendredi 1er juillet .... Sa[…]
Dimanche 3 juillet .... L[…]
Mercredi 6 juillet .... Sa[…]
Jeudi 7 juillet .... Sa[…]
Dimanche 10 juillet .... S[…]
Mardi 12 juillet .... L[…]
Jeudi 14 juillet .... S[…]
Dimanche 17 juillet .... L[…]
Mardi 19 juillet .... S[…]
Mercredi 20 juillet .... S[…]
Vendredi 22 juillet .... S[…]

Tournée dramatique de […]

Veuillez trouver ci-inclus la somme de […] de mon abonnement jusqu'en l'année 192. […] billets auxquels j'ai droit pour la représen[tation…]

à .... (Nom de la parois[se])

SEPTIÈME Tournée Artistique de la "Liberté"

avec des artistes du
Cercle Molière
dans un répertoire de
Comédies, Opéra[s co]miques, intermèdes, etc.

[…]e artistique de la "Liberté" à travers […]. Cet itinéraire pourra subir quel[…] […]ressés en seront prévenus à temps.

.... Letellier
.... Saint-Jean-Baptiste
.... Saint-Claude
.... Saint-Pierre-Jolys
.... Saint-Adolphe
.... Sainte-Elisabeth
.... Sainte-Agathe
.... Fannystelle
.... Saint-Malo
.... La Salle
.... Saint-Charles et Saint-François-Xavier (Séance à St-Charles)
.... Saint-Eustache
.... Saint-Norbert
.... Sainte-Rose-du-Lac
.... Sainte-Amélie
.... Laurier
.... Saint-Lazare
.... Oak Lake
.... Grande Clairière
.... Dunrea
.... Mariapolis
.... Somerset
.... Bruxelles
.... Notre-Dame-de-Lourdes
.... Saint-Léon

[…] aussi à Saint-Boniface, Wood[…] […]s autres centres.

[…] générale, 50 sous. Enfants, […]

[…] règle. La représentation est […]s passeront en second lieu.

[…]st en règle a droit à deux […]gle ceux dont l'abonnement […]sentation dans leur localité. […] leurs billets devront en faire […]

[…]e de la "Liberté"

[…] de .... en paiement […] et me faire parvenir […] présentation qui aura lieu

Sixième Tournée Artistique de la "Liberté"

Avec
CHARLES MARCHAND,
Célèbre acteur-chanteur et folkloriste canadien,
et
LOUIS BEDARD,
Artiste-chanteur et pianiste,
dans un
Nouveau répertoire de Chansons et Histoires du Bon Vieux Temps

Par une aubaine exceptionnelle, Charles Marchand — le fameux chanteur canadien-français qui vient de remporter un nouveau succès éclatant au grand Festival de Québec, — nous offre son concours pour une période de deux semaines seulement, du 9 au 23 juillet. Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour le faire connaître parmi le public français du Manitoba.

Nous avons donc décidé de visiter les centres les plus populeux de la province et vous donnons ci-dessous les dates des diverses représentations:

Lundi 9 juillet	Dunrea.
Mardi 10 juillet	Mariapolis.
Mercredi 11 juillet	Saint-Léon.
Jeudi 12 juillet	Notre-Dame de Lourdes.
Vendredi 13 juillet	Saint-Eustache.
Samedi 14 juillet	Fannystelle.
Dimanche 15 juillet (matinée)	Saint-Norbert.
Dimanche 15 juillet (soirée)	Saint-Boniface.
Lundi 16 juillet	Letellier.
Mardi 17 juillet	Saint-Jean-Baptiste.
Mercredi 18 juillet	Sainte-Agathe.
Jeudi 19 juillet	Sainte-Anne des Chênes.
Samedi 21 juillet	La Broquerie.
Dimanche 22 juillet (matinée)	Saint-Malo.
Dimanche 22 juillet (soirée)	Saint-Pierre-Jolys.
Lundi 23 juillet	Saint-Claude.

Marchand est un chanteur très populaire qui empoigne du premier coup son auditoire. A l'automne de 1926 Winnipeg et Saint-Boniface ont déjà eu le plaisir de l'entendre et de l'acclamer. Ce sera un succès sans précédent. Si vous voulez un bon siège, hâtez-vous. Ceux qui ont payé leur abonnement d'avance auront, les premiers, droit aux sièges réservés.

Sièges réservés, 75 sous. Entrée générale, 50 sous. Enfants, 25 sous.

Soyez dès aujourd'hui un abonné en règle. La représentation est spécialement pour nos abonnés, les autres passeront en second lieu.

Les abonnés en règle qui ont droit à leurs billets devront en faire la demande aux bureaux de la "Liberté".

Tournée artistique de la "Liberté"

Veuillez trouver ci-inclus la somme de........ en paiement de mon abonnement jusqu'en l'année 192...... et me faire parvenir les billets auxquels j'ai droit pour la représentation qui aura lieu

à .... (Nom de la paroisse)

Nom ....

Adresse ....

OU ET[…] LES[…]

3 juin—Sa[…]
6 juin—Sa[…]
7 juin—La[…]
12 juin—Mariapolis.
13 juin—Notre-Dame de Lourdes.
14 juin—Saint-Léon.
[…]—Saint-Pierre.
24 juin—Elie.
26 juin—Saint-Norbert.
27 juin—Saint-Boniface.
28 juin—Sainte-Agathe.

Les prix d'entrée pour tous ces concerts seront les suivants:

Sièges réservés .... 75 sous
Sièges simples .... 50 sous

Comme faveur spéciale à nos abonnés, nous accorderons à chacun d'entre eux deux billets réservés pour une piastre.

Chaque abonné en règle n'aura cependant droit qu'à deux billets réservés pour une piastre, même si son abonnement est payé pour plusieurs années.

LE FAIT QU'UN ABONNÉ EST EN RÈGLE NE LUI DONNE PAS DROIT À DES BILLETS GRATIS.

On peut se procurer dès maintenant les billets par la poste en s'adressant à l'administration de la "Liberté".

Un monument à Louis Fréchette

Montréal — Lors de sa dernière séance, le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste a adopté une résolution dans laquelle il demande aux autorités municipales de réserver, au carré Saint-Louis, un emplacement destiné à recevoir un monument qui sera érigé à la mémoire du poète national Louis Fréchette.

QUATRIÈME TOURNÉE DE LA "LIBERTÉ"

M. et Mme DUPRAT chantent:
Mercredi 2 juin, à La Salle.
Jeudi 3 juin, à Saint-Charles.
Dimanche 6 juin, à Sainte-Rose.
Lundi 7 juin, à Laurier.
Samedi 12 juin, à Mariapolis.
Dimanche 13 juin, à N.-D. de Lourdes.
Lundi 14 juin, à Saint-Léon.

POLITIQUE FÉDÉRALE

Une Franco-Manitobaine dans Provencher

Néodémocrate engagée, la Franco-Manitobaine, Natalie Courcelles Beaudry, affrontera les candidats conservateur et libéral dans la circonscription de Provencher, lors des prochaines élections partielles, en novembre.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Natalie Courcelles Beaudry a été élue candidate par acclamation pour le Nouveau parti démocratique du Canada (NPD) dans la circonscription de Provencher, le 20 octobre dernier à Lorette.

Une élection partielle aura lieu dans la circonscription le 25 novembre prochain. Or, l'adjointe au ministre néodémocrate provincial Ron Lemieux s'est lancée en mode de campagne électorale dès le jour même de son élection, soulignant qu'elle « connaît bien les besoins et les priorités des électeurs de Provencher ».


photo : Gracieuseté Natalie Courcelles Beaudry

Natalie Courcelles Beaudry.

« J'accueille souvent des résidants, non seulement ceux de Dawson Trail, mais aussi de l'extérieur de cette circonscription provinciale, qui se posent des questions sérieuses par rapport aux priorités du gouvernement Harper, souligne Natalie Courcelles Beaudry. Ils remettent en question les réductions draconiennes de services gouvernementaux, ainsi qu'une réduction des dépenses qui se fait sur le dos des plus vulnérables.

« Ils ne sont pas seuls, poursuit la résidante de Lorette. Je plains les changements qu'ils ont apportés au financement du programme provincial de formation pour nos immigrants. Et, en tant que Franco-Manitobaine, mère de trois enfants que je tiens à élever en français, je plains le fait que le bilinguisme ne soit pas une grande priorité chez les conservateurs – ni lorsqu'ils nomment des hauts fonctionnaires ou des juges unilingues anglophones, ni lorsqu'ils réduisent le financement des organismes en milieu minoritaire.

« Le bilan de Stephen Harper en matière de bilinguisme est désolant, affirme-t-elle. Ici, au Manitoba, notre seul journal francophone, *La Liberté*, a subi d'importantes compressions imposées par les conservateurs. »

« De plus, la valeur économique ajoutée du bilinguisme dans la circonscription de Provencher, qui compte de nombreuses communautés francophones, est incontestable, poursuit-elle. Les conservateurs devraient y voir davantage. Et en fait, j'estime que plus devrait être fait, parce qu'un bon nombre de nos communautés sont en pleine croissance. Le tourisme contribue à leur développement économique.

Malgré le fait que Provencher était la circonscription de l'ancien ministre conservateur de la Sécurité publique, Vic Toews, Natalie Courcelles Beaudry se dit prête à affronter le candidat conservateur actuel, Ted Falk.

« Il est important d'offrir le choix néodémocrate dans Provencher, affirme-t-elle. Ça lance le message au gouvernement Harper qu'il ne peut pas prendre la circonscription pour acquise. »

POLITIQUE FÉDÉRALE

Un échec politique?

Outre le libre-échange avec l'Europe, le dernier discours du Trône serait un « fouillis d'idées décousues » qui n'arrive pas à repositionner le gouvernement Harper, toujours nargué par le scandale des dépenses au Sénat. Michel Lagacé et Raymond Hébert commentent.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Une entente de libre-échange à conclure avec l'Union européenne, et une éventuelle loi qui imposerait des budgets équilibrés au gouvernement fédéral. Tels sont, selon les commentateurs politiques, les véritables nouveautés du dernier discours du Trône, présenté le 16 octobre dernier à Ottawa par le gouverneur général, David Johnston.

« Le gouvernement Harper a perdu son sens du positionnement stratégique, déclare le commentateur politique, Michel Lagacé. Lors de la campagne électorale de 2006, le Parti conservateur avait martelé le pays avec cinq promesses. Et lorsqu'il a formé son premier gouvernement minoritaire, on savait ce à quoi on faisait face. Ce sens de la pensée stratégique bien développée a disparu. Le discours du Trône était un fouillis d'idées décousues. L'on n'y trouve aucune trace d'une vision globale, avec des thèmes, une orientation ou des lignes directrices.

« De plus, il est un échec, poursuit-il. Ce que le gouvernement Harper se devait de faire était de se repositionner, en donnant aux Canadiens quelque chose à discuter autre que le rôle possible du premier ministre dans le scandale des dépenses des sénateurs. Il n'a pas réussi. La donne n'a pas changé d'un pouce et, au lendemain du discours, les partis de l'Opposition abordaient à nouveau le scandale. »

Partenaire avec l'Europe

L'annonce d'une entente de libre-échange avec l'Union européenne a cependant étonné plus d'un commentateur politique. « Il s'agit d'une des annonces les plus importantes du gouvernement Harper depuis belle lurette, mais nous attendons toujours les détails concrets, indique à son tour le politologue, Raymond Hébert. Pourtant, le potentiel positif de l'entente est énorme. Et sur le plan politique, il serait relativement facile de convaincre les autres partis de son bien-fondé. Surtout le Parti libéral, puisque Pierre Trudeau a été le premier à préconiser une entente économique avec l'Europe, et ce durant les années 1970. »

Le 17 octobre, le premier ministre était en Europe, pour conclure une entente au nom du Canada. En 1988, la question du libre-échange avec les États-Unis avait été chaudement débattue, et avait même été le dossier clé d'une élection fédérale.

« Avant la finalisation du nouvel accord, le gouvernement n'a pas cherché à présenter les bénéfices pour les Canadiens, indique Michel Lagacé. Au lieu de convaincre les Canadiens que l'entente est à leur grand avantage, il n'a rien dit. C'est une erreur politique. Ce gouvernement, au pouvoir depuis neuf ans, a pris l'habitude de prendre les décisions et de les imposer une fois qu'elles sont prises. Ça frise l'arrogance. »

Pour sa part, Raymond Hébert se dit « inquiet » par rapport à l'intention du gouvernement Harper de déposer un projet de loi qui exigera des budgets équilibrés après l'élimination du déficit, prévu pour 2015.

« Le parlement a droit d'adopter les lois qu'il croit bon adopter, lance-t-il. C'est un principe de notre système parlementaire. Alors un gouvernement, en principe, ne peut pas lier un parlement futur, affirme-t-il. Cela n'a pas empêché plusieurs gouvernements conservateurs provinciaux d'adopter des lois semblables. On a vu les conséquences d'une telle loi au Manitoba. Le premier ministre Selinger s'est retrouvé les mains liées, obligé à respecter l'équilibre fiscal coûte que coûte. Rehausser les taxes ou d'autres mesures du genre deviennent des gestes teintés d'opprobre. Le coût politique à payer est très élevé. »

Quant aux autres initiatives mentionnées dans le discours du Trône, notamment une brochette de mesures touchant la criminalité, Raymond Hébert estime qu'elles ont été incluses parce qu'elles « plaisent à la base conservatrice, surtout celle de l'Ouest canadien ». « Punir davantage le criminel est un des thèmes constants du Parti conservateur, rappelle-t-il. L'élimination des libérations conditionnelles pour les crimes les plus graves, par exemple, est une mesure des plus prévisibles.

« On trouve également le souci conservateur de vouloir rendre la vie meilleure pour les consommateurs, poursuit Raymond Hébert. Par exemple, on cherche à éliminer les frais d'itinérance de téléphonie cellulaire au Canada. On cherche à réduire l'écart des prix des produits au Canada par rapport à ceux des produits américains. On cherche aussi à introduire plus de flexibilité dans le choix des postes de télévision offerts par les câblodistributeurs, au lieu de faire choisir les consommateurs parmi plusieurs des bouquets de base.

« Or, dans la plupart des cas, sauf peut-être celui des frais d'itinérance, je vois difficilement comment on pourrait réaliser de tels changements, confie le politologue. À première vue, ces mesures sont populaires, mais le gouvernement pourra-t-il vraiment livrer la marchandise? Dans le cas de la câblodistribution, les coûts des postes individuels ne feront qu'augmenter. Ils sont moins chers lorsqu'offerts en bouquets. Et il y a lieu de s'inquiéter de l'impact, sur l'accessibilité des postes francophones, des changements proposés. Les minorités linguistiques pourraient être affectées négativement. »

ÉCONOMIE

Une épée à deux tranchants

Cause d'allégresse ou de frustration pour les entrepreneurs, le nouvel accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada changera le portrait économique du pays.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le Canada a conclu, le 18 octobre dernier, une entente de principe sur un Accord économique et commercial global, dont le but est de resserrer les liens commerciaux entre l'Union européenne (UE) et le Canada.

« Il s'agit d'une victoire historique pour le Canada, a déclaré le premier ministre, Stephen Harper. Il représente des milliers de nouveaux emplois pour les Canadiens et un demi-milliard de nouveaux clients pour les entreprises canadiennes. »

En effet, bien que les modalités de l'entente ne soient pas encore toutes connues, le gouvernement Harper estime que l'Accord, qui éliminera environ 98 % des barrières tarifaires de l'UE, et ce dès son entrée en vigueur, pourra conduire à la création de 80 000 quelques nouveaux emplois canadiens.

« C'est une grande opportunité pour notre pays, et la plus importante entente économique depuis la signature, en 1994, de l'Accord du libre-échange nord-américain (ALÉNA), déclare la députée fédérale de Saint-Boniface, Shelly Glover. C'est bon pour tout le pays, et dans l'Ouest, ce sera sûrement positif pour nos agriculteurs. »

L'économiste, Raymond Clément, abonde dans le même sens. « En éliminant 95 % des lignes tarifaires contrôlant les produits agricoles et les fruits, l'accord va certainement aider les cultivateurs, déclare-t-il. Mais cela ne se fera pas du jour au lendemain. Il y aura une période d'entrée en vigueur pour l'Accord. Les détails ne sont pas encore disponibles, mais cela devrait prendre entre cinq et sept ans. Les secteurs qui profiteront de l'Accord auront hâte à l'avènement du libre-échange total. Mais toute entente commerciale a ses perdants, comme nous l'a prouvée l'ALÉNA, qui a durement frappé les manufacturiers de l'Ontario et du Québec. Et les perdants auront besoin de cette période de temps pour s'adapter. »


Claude Vielfaure.


Archives La Liberté
Raymond Clément.

Entre autres, l'industrie laitière, qui risque d'être durement frappée par le nouvel Accord.

« La situation est loin d'être aussi agréable qu'on cherche à la dépeindre, lance le président et directeur général de l'entreprise manitobaine Bothwell Cheese, Ivan Balenovic. En effet, aucun bénéfice ne pourra sortir de l'Accord pour les producteurs laitiers et les fabricants de fromage. Avec l'Accord, 16 600 tonnes de fromage européen seront introduites dans le marché canadien annuellement, sans tarifs supplémentaires du Canada. C'est plus de fromage que ne produit tout le Manitoba en un an. Nous ne nous attendions pas à ça.

« De plus, le prix du lait est subventionné en Europe, rappelle-t-il. Celui du Canada ne l'est pas, ce qui va aggraver la situation, à moins que la Commission canadienne du lait ne réduise le prix du lait. Chose certaine, nous allons examiner à fond les modalités de l'entente, pour voir comment nous positionner stratégiquement. Cela fait depuis 2006 que nous distribuons notre fromage à l'échelle nationale. Nous ne voulons pas faire marche arrière. »

Copropriétaire et vice-président exécutif de l'entreprise porcine Hylife, Claude Vielfaure jubile au contraire de pouvoir percer un nouveau marché.

« On cherchera à vendre en Europe aussi tôt que possible, déclare-t-il. C'est un marché de 80 000 tonnes de porc sans tarifs par année qui nous a été ouvert. Bien sûr, l'EU a des protocoles différents de ceux des abattoirs canadiens. Il faudra modifier les nôtres pour respecter leurs standards. C'est un coût, mais il est léger à comparer aux gains que nous pourrons faire. Entre-temps, nous examinerons à fond les détails de l'entente, en attendant que la période d'entrée en vigueur de l'Accord ne nous fasse pas trop pâtir. »

SAINT-BONIFACE

Un nouveau comité pour la sécurité

Une petite cinquantaine de résidants de Saint-Boniface se sont réunis au centre récréatif Notre-Dame le 17 octobre dernier pour discuter sécurité. Cette réunion faisait suite aux récents évènements de vandalisme ont eu lieu dans le quartier francophone de Winnipeg, comme la série d'incendies déclenchés pendant une nuit au début du mois d'octobre ou encore les dégradations dans les cimetières. Cette réunion était aussi un prolongement de la rencontre avec le chef de la police Devon Clunis qui avait eu lieu en juin.

« Le but ce soir est de former un groupe de travail impliquant des citoyens. C'est le début d'un plan », a lancé la résidante de Saint-Boniface, Marion Willis.

Itinérance, gangs de jeunes ou encore vandalisme ont été quelques-uns des points soulevés pendant la réunion qui a duré près de 2 heures.

À la fin, un groupe d'une douzaine de citoyens s'est manifesté pour composer le nouveau comité de prévention de crime par le développement social de Saint-Boniface. Celui-ci, présidé par Marion Willis, tiendra sa première réunion officielle fin octobre.

T.J.